



65
ans



adapei 33

RAPPORT ANNUEL 2024



Rapport de gestion 2024

SOMMAIRE

I

Édito du Président p.4

II

Qui sommes-nous ? p.5

- Construisons demain, tous ensemble ! p. 5
- Faire bouger les lignes, c'est plus qu'un objectif...
c'est notre mission ! p. 6
- Les valeurs qui nous rassemblent et nous engagent..... p. 6
- La triple expertise..... p. 7

III

Rapport d'activité p.13

- Introduction p. 17
- Les éléments globaux d'activité p. 18
- L'Action associative p. 22
- 20 faits marquants de l'année 2024 p. 24
- Bilan CPOM au 31/12/2024 p. 44

IV

Rapport financier p. 51

- Les résultats comptables p. 54
- Les résultats administratifs p. 55
- Les résultats du secteur contrôlé p. 56
- Les résultats du secteur propre p. 58
- Les investissements et la trésorerie..... p. 62
- Synthèse financière..... p. 63

V

Rapport d'orientation p. 65

- Anticiper, adapter, agir :
nos orientations pour 2025 - 2026 p. 66

I | Edito du Président

MERCI

Chères personnes accueillies,
chers familles et amis, chers professionnels,

Il y a un an, en écrivant cet éditorial pour préparer notre Assemblée générale, le mot **ÉQUILIBRE** s'imposait comme un objectif fort dans ce nouveau temps.

Nous vivions, comme l'ensemble du secteur médico-social, des tensions financières jamais rencontrées. Nos rapports avec nos financeurs, marqués par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et les difficultés budgétaires de l'État et du Département, sont alors soumis à de nouveaux impératifs.

Nous mesurons aussi l'importance des difficultés de recrutement de personnel qualifié.

Cette nouvelle donne créait plus que jamais la nécessité de travailler dans un esprit d'unité et d'échange en particulier autour de notre valeur supérieure **LA BIENTRAITANCE**.

Ainsi, nous avons lancé une mission d'écoute des salariés dans plusieurs établissements ; puis une commission paritaire entre professionnels, administrateurs, membres du Comité d'éthique et personnalités extérieures. Ce travail, toujours en cours, est essentiel car il nous interroge sur

notre mission qu'est l'accompagnement des personnes accueillies.

L'Adapei n'a que 67 ans !

En interrogeant notre histoire et en analysant notre quotidien, notre conviction est que nous continuerons de progresser.

Nous avons également renforcé l'écoute de la parole des personnes accueillies au travers des Conseils de Vie Sociale regroupés en Conseil Associatif ; les thèmes choisis par les personnes accueillies sont, en particulier, la solitude, l'hébergement, les conditions de travail.

Nous pouvons dire que les professionnels et les élus ont beaucoup travaillé pour la pérennité de l'Adapei 33 avec la recherche constante de la qualité.

Chères personnes accueillies,
chers familles et amis, chers professionnels,

Nous avons découvert, ou redécouvert que par un dialogue renforcé nous pouvons aller plus loin TOUS ENSEMBLE.

Que chacun soit sincèrement remercié pour son engagement.

Nous sommes riches de tous nos talents et de notre confiance mutuelle.

MERCI !



Philippe Bégurier

Président



Nathalie Remy

Présidente adjointe

II | Qui sommes-nous ?

L'Adapei 33 est une association de parents, fondée en 1958.

Elle accompagne au quotidien plus de 3 300 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Autour d'elles, l'Adapei 33 fédère les énergies des parents, amis, et professionnels pour bâtir et coordonner, avec ses partenaires, un parcours personnalisé pour chaque personne accueillie, en proposant des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'Adapei 33 est un acteur de l'économie sociale et solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, scolarisation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

Fidèle à ses valeurs, son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les politiques publiques.

Affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique, l'Adapei 33 contribue à un mouvement parental fort, le principal mouvement associatif français.



3 314

Personnes
accompagnées



10 500

Proches
concernés



1 300

Professionnels

Construisons demain, tous ensemble !

Pour une société inclusive où chacun demeure acteur de son projet de vie, avec un accompagnement adapté qui favorise la capacité de choisir et d'agir.



611

Adhérents
en 2024

II | Qui sommes-nous ?

Faire bouger les lignes, c'est plus qu'un objectif... c'est notre mission !

Accompagner, c'est s'engager pour chaque parcours de vie

- **Sécuriser et fluidifier les parcours** pour que chaque personne puisse avancer sereinement à chaque étape de sa vie.
- **Innover et oser des solutions nouvelles**, pour répondre concrètement aux besoins et aux envies des personnes accompagnées.
- **Diversifier nos actions** pour favoriser le bien-être, l'autonomie et le mieux-vivre.
- **Épauler les familles** avec écoute, guidance parentale, soutien aux aidants et pair-aidance, pour avancer ensemble et ne jamais rester seuls.

Une personne accompagnée, un citoyen à part entière

- **Faire vivre la citoyenneté** des personnes en situation de handicap : droits, responsabilités, voix à faire entendre.
- **Militer, revendiquer, agir** : défendre leurs intérêts, changer les mentalités, briser les stéréotypes.
- **Donner le pouvoir de choisir et d'agir**, pour que chacun soit acteur de sa vie, de ses décisions, de son avenir.

Construire une inclusion réelle, choisie et sécurisée

- **Faire du handicap une force**, pour dépasser les préjugés et ouvrir les portes de l'école, de l'emploi, du logement, des soins, de la culture.
- **Assurer la cohérence des parcours** d'inclusion, en respectant les projets de vie et les rythmes de chacun.
- **Favoriser le choix et garantir le droit au retour**, pour que l'inclusion soit un droit, jamais une obligation.

Les valeurs qui nous rassemblent et nous engagent

SOLIDARITÉ

Favoriser l'entraide et le partage pour faciliter le vivre-ensemble.

RESPECT

Respecter les différences et prêter une écoute attentive pour répondre aux besoins de chacun.

HUMANISME

Affirmer la valeur, la dignité et l'autonomie de chaque individu, le droit à la liberté de penser et d'agir.

La triple expertise

1. Les familles

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration



Philippe Béguerie
Président



Nathalie Remy
Présidente adjointe



Laurent Roger
Secrétaire



Arnaud Peyrelongue
Trésorier



Nadège Thiercelin
Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Haute-Gironde /
Libournais



Claudine Bardou
Vice-Présidente
Responsable
Section locale Métropole
En charge de la vie
associative



Julie Millot
Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Bassin d'Arcachon
et Val de l'Eyre



Laure Ammirati
Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Sud-Gironde



Claudie Delas
Vice-Présidente
Responsable
Section locale
Médoc

Les membres du Conseil d'administration

- Laure Ammirati
- Françoise Bages
- Claudine Bardou
- Philippe Béguerie
- Hugues Bénédicti
- Benoît Berthe
- Magali Bordes
- Nadine Bourvon
- Hugues Chaperon
- Claudie Delas
- Marie-Pierre Ducrest
- Bruno Duplantier
- Norbert Dupré
- Corinne Fouret
- Roland de Lary
- Jean-Pierre Marzin
- Julie Millot
- François Neuville
- Marie-Laure Paulais
- Arnaud Peyrelongue
- Nathalie Remy
- Laurent Roger
- Nadège Thiercelin

II | Qui sommes-nous ?

Les Délégués à l'Action Associative (DAA)

Métropole

Responsable - Magali Bordes

☎ 06 10 33 09 75

magali.bordes@adapei33.com

FAM Bègles

Claudine Bardou

☎ 06 18 02 80 98

claudine.bardou@adapei33.com

Nathalie Jeanne (Accueil de jour)

☎ 06 98 42 24 77

nathalie.jeanne@adapei33.com

FO-FAM St Michel de Rieufret

Dominique Dedieu

☎ 06 72 74 85 45

dominique.dedieu@adapei33.com

IME Alouette / Sessad Métropole

Corinne Fouret

☎ 06 27 07 61 06

corinne.fouret@adapei33.com

ESAT Pessac Alouette

Françoise Bages

☎ 06 79 96 37 07

francoise.bages@adapei33.com

ESAT Pessac Magellan

Xavier Malbeau

☎ 06 89 88 46 43

xavier.malbeau@adapei33.com

ESAT Blanquefort

Joël Launay

☎ 06 04 53 44 00

joel.launay@adapei33.com

FO-FH Cestas

Dominique Amoros

☎ 06 77 77 75 06

dominique.amoros@adapei33.com

Sylvie Courrouyan

☎ 06 03 02 45 27

sylvie.courrouyan@adapei33.com

UH Blanquefort

Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

FO FH Martignas-sur-Jalle

Patrick Charaux

☎ 06 78 07 06 50

pcharaux@icloud.com

CAP de Bordeaux

Nadine Barrier

☎ 06 81 45 97 26

nadine.barrier@adapei33.com

Médoc

Responsable - Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

IME - Sessad Médoc

Sandrine Benjamin-Lauga

☎ 06 64 29 16 75

sandrine.benjaminlauga@adapei33.com

ESAT Villambis

Claudie Delas

☎ 06 80 60 81 04

claudie.delas@adapei33.com

Bassin d'Arcachon

Responsable - Julie Millot

☎ 06 20 59 54 59

julie.millot@adapei33.com

IME Taussat - Sessad

Marie-Laure Paulais

☎ 06 09 40 77 78

marielaure.paulais@adapei33.com

Sessad Autisme / UEMA

Anne-Laure Jaffre

☎ 06 84 21 23 39

annelaure.jaffre@adapei33.com

Linda Kooistra

☎ 07 61 37 54 19

linda.kooistra@adapei33.com

ESAT Audenge

Carole Combaud

☎ 06 75 09 54 66

carole.combaud@adapei33.com

MAS Biganos

Nicole Arcas

☎ 06 70 11 58 35

nicole.arcas@adapei33.com

FH Gujan-Mestras

Marie-Francoise Duris

☎ 06 67 20 35 29

cmf.duris@gmail.com

FO-FAM Gujan-Mestras

Christine Vasquez

☎ 06 67 20 35 29

jean-luc.vasquez@wanadoo.fr

Haute-Gironde/Libournais

Responsable - Nadège Thiercelin

☎ 06 68 27 66 03

nadege.thiercelin@adapei33.com

IME Blaye

Stéphanie Rohmer

☎ 06 26 57 27 57

stephanie.rohmer@adapei33.com

ESAT/STP Braud et Saint-Louis

Marie-Christine Birot

☎ 06 78 19 68 05

mariechristine.birot@adapei33.com

UH Blaye

Jean-Marc Seraffon

☎ 06 13 08 78 61

jeanmarc.seraffon@adapei33.com

MAS Saint-Denis de Pile

Nadège Thiercelin

☎ 06 68 27 66 03

nadege.thiercelin@adapei33.com

ESAT-LF Saint-Denis de Pile

En cours de nomination

Sud-Gironde

Responsable - Laure Ammirati

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

IME Lamothe-Landerron

Sylvie Dulaurans

☎ 06 09 92 05 59

sylvie.dulaurans@adapei33.com

IME Saint-Macaire

Sessad Sud-Gironde

Laure Ammirati

☎ 06 82 32 97 93

laure.ammirati@adapei33.com

FO La Réole et Saint-Hilaire

Pascal Darthial

☎ 06 43 51 98 35

pascal.darthial@adapei33.com

ESAT Mongauzy

Roselyne Lexteriaque

☎ 06 13 73 19 20

roselyne.lexteriaque@adapei33.com

2. Les professionnels

Le Comité de direction



Jean-Paul Dupont

Directeur général
de transition



Matthieu Audoire

Directeur
des Ressources Humaines



Grégoire Plainecassagne

Directeur Administratif
et Financier



Séverine François

Directrice de la prévention
et des soins



Céline Defresne

Directrice du Pôle
Enfance



Marjorie Chabot

Directrice du Pôle
Hébergement et soins



Alain Berlioz

Directeur du Pôle Travail
et insertion par l'emploi

Les directions d'établissements et services

Bassin / Médoc

IME Médoc

Sophie Craske - Directrice

Raphaëlle Billette-Ferry - Directrice adjointe

IME Taussat - Sessad Bassin d'Arcachon - Sessad Autisme - UEMA Arcachon

Directeur - (*recrutement en cours*)

Nathalie André - Directrice adjointe

FH / FO-FAM Gujan-Mestras

Aude Couturier - Directrice

Nicolas Voukassovitch - Directeur adjoint

MAS Biganos

Marion Waterlot - Directrice

Frédérique Duboz - Directrice adjointe

ESAT/STP Villambis

Déborah Ouvrard - Directrice

Jean-Baptiste Mulard - Directeur technique

ESAT/STP Audenge

Annouck Gréchez - Directrice

Thierry Dumora - Directeur technique

II | Qui sommes-nous ?

Libournais/ Blayais

IME Blaye

David Chartier - Directeur

Mathilde Lefebvre - Directrice adjointe

ESAT/ STP Braud et Saint-Louis / UH Blaye

Marta Garrido Arcas - Directrice

Lionel Drots - Directeur adjoint

ESAT Saint-Denis de Pile

Remy Populus - Directeur

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

MAS Saint-Denis de Pile

Wahid Touahria - Directeur

Géraldine Billy - Directrice adjointe

LF Le Haut-Mexant

Remy Populus - Directeur

EA Libournais - EA Blayais

Christophe Rebourgeard - Directeur de production

Martin Torrès Ronda - Directeur de production

Samsah TSA Haute-Gironde

Sophie Saint-Laurent - Directrice

Sud-Gironde

IME Lamothe-Landerron

Virginie Hesse-Husson - Directrice

Claire Milon - Directrice adjointe

IME/Sessad Saint-Macaire

Virginie Hesse-Husson - Directrice

Aurélien Thery - Directeur adjoint

DAR Léogeats

Virginie Hesse-Husson - Directrice

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

Frédérique Badach - Directrice

Céline Cottet - Directrice adjointe

FO La Réole

Raphaëlle Pister - Directrice

Amélie Dupas - Directrice adjointe

ESAT Mongauzy

Annick Lannuzel - Directrice

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

Métropole

FAM Bègles

Valérie Doyle - Directrice

Cyril Bellocq - Directeur adjoint

IME Alouette / Sessad Métropole

UEMA Métropole

Delphine Saint-Hubert - Directrice

Brigitte Laurier - Directrice adjointe

Nathalie Bourgaux - Directrice adjointe

ESAT Pessac Alouette

Stéphane Gardes - Directeur

Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Pessac Magellan

Laëtitia Sallefranque - Directrice

Carole Pallas - Directrice technique

ESAT Blanquefort

Eric Moll - Directeur

Jean-Baptiste Mulard - Directeur technique

CAP de Bordeaux / STP Métropole

Emmanuelle Augier - Directrice

FO-FH Cestas / UH Blanquefort

Directeur (*recrutement en cours*)

Marine Da Camara Spinola - Directrice adjointe

FO Martignas-sur-Jalle

Directeur (*recrutement en cours*)

Coraline Boudet - Directeur adjoint

LF Bègles - Résidence Paulette Sauboua

Emmanuelle Augier - Directrice

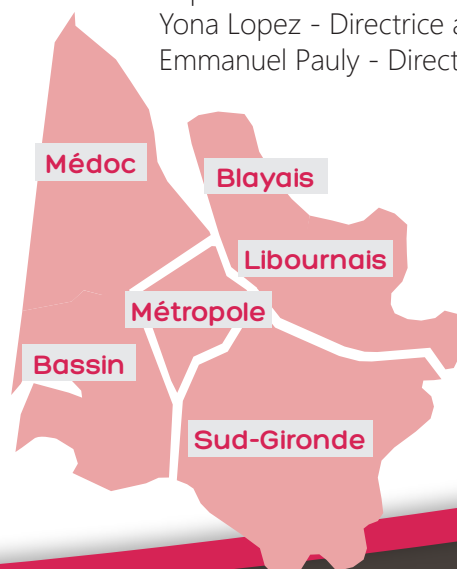
Départemental

Service d'insertion / SAVS / DAPV

Sophie Saint-Laurent - Directrice

Yona Lopez - Directrice adjointe SAVS

Emmanuel Pauly - Directeur adjoint Insertion

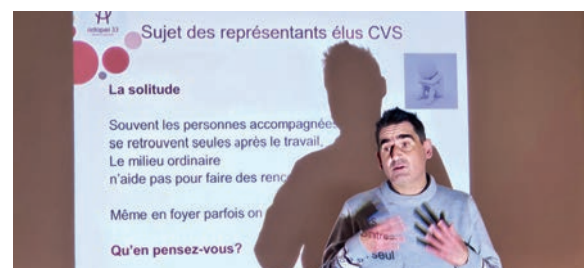


3. Les personnes accompagnées

Les élus des Conseils de la Vie Sociale inter-pôles

Pôle Enfance	Pôle Travail	Pôle Héb. et Soins
Emma Darmusier IME Alouette	Philippe Fonchy ESAT Blanquefort (Traditionnel)	Régis Espagnac FO Martignas-sur-Jalle
Xavier Aubry IME Médoc	Romain Pilet ESAT Blanquefort (Transition)	Chantal Labrousse FO Martignas-sur-Jalle
Nathan Duprat IME Médoc	Esther Lippmann ESAT Magellan	Xavier Lagarde FO La Réole
John Ribreau Cloutour IME Médoc	Shelly Hoarau ESAT Magellan	Charles Dudon LF Saint-Denis de Pile
India Araujo IME Blaye	Mickael Antunes ESAT Audenge	Amaury Lasfargeas LF Saint-Denis de Pile
Dylan Brousset IME Blaye	Papa Malick Diop ESAT Audenge	Françoise Couillaud FO-FAM Saint-Michel de Rieufret
	Maeva Fraumand ESAT Braud et Saint-Louis	Alain Dubourdieu FO-FAM Saint-Michel de Rieufret
	Nicolas Sauvanet ESAT Audenge	Céline Bordenave FO-FH Cestas

Les représentants du Conseil associatif



Personnes accompagnées	Familles	Professionnels
Nicolas Sauvanet Président CVS ESAT Audenge	Nathalie Remy Présidente-adjointe Adapei 33	Directeur général de l'Adapei 33
Shelly Hoareau résidente CVS FO-FH Cestas	Corinne Fouret Déléguee à l'Action Associative	



Compétition de métiers - Cuisine



Rapport d'activité 2024



1

Introduction du Directeur Général p. 17

2

Les éléments globaux d'activité p. 18

- Les chiffres clés 2024
- Cartographie des établissements
- Développement des ressources privées et des partenariats

3

L'action associative p. 22

- Modification des statuts et du règlement intérieur de l'Adapei33
- Des Délégués à l'Action Associative renouvelés
- S'engager autrement : Le défi du Laboratoire de l'engagement
- Moments partagés : les Sections locales au rendez-vous
- Notre actu, plus vivante, plus régulière, avec une newsletter repensée

4

20 faits marquants de l'année 2024 p. 24

- Un anniversaire XXL pour les 65 ans de l'Adapei33 !
- Un Conseil associatif pour construire l'avenir de l'Adapei33 avec celles et ceux qui la vivent au quotidien
- La bientraitance, notre valeur première selon notre projet associatif
- La Pépinière d'insertion : un dispositif en faveur de l'économie inclusive
- Bien vieillir en situation de handicap : un enjeu de parcours, un défi d'accompagnement
- Un Plan interne de retour vers l'équilibre budgétaire pour garantir la pérennité de l'Adapei33
- MAS de Biganos : résilience face aux épreuves, cap sur la reconstruction
- Une dynamique renforcée pour la santé des personnes accompagnées
- SEEPH 2024 : Une dynamique inclusive plus forte que jamais
- Logement-Foyer : Accompagner vers l'autonomie dans un cadre sécurisé
- Inauguration du plateau technique cuisine
- Un nouveau départ pour le foyer occupationnel de La Réole
- Élections professionnelles et marque employeur : accompagner les équipes, faire rayonner nos métiers
- Transformation des ESAT & déploiement de la stratégie Entreprise
- Des dispositifs pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leur famille
- Une nouvelle dynamique d'inclusion sur les MAS
- #JAIPASECOLE : pour que l'école soit un droit, pas un privilège !
- STP/accueil de jour : un projet de territoire sur le Sud-Gironde
- Vibrer ensemble... aux jeux paralympiques de Paris 2024
- S'évaluer pour évoluer dans une logique d'amélioration continue

5

Bilan CPOM au 31/12/2024 p. 44

Compétition de métiers - Jardinier-Paysagiste



Inauguration plateau technique cuisine



Équithérapie MAS Saint-Denis de Pile



65 ans Adapei 33

Journée remerciements des engagés



Splash Project - IME Alouette



1 | Introduction



Jean-Paul Dupont
Directeur général
de transition

Depuis mon arrivée à la direction générale de l'Adapei33 en mars 2025, et après trois mois de rencontres avec les équipes, les personnes accompagnées, les familles et les partenaires, je mesure pleinement la vitalité de cette association, sa capacité à se mobiliser collectivement, à se transformer et à tenir ses engagements malgré un contexte extrêmement contraint.

2024 a été une année intense, marquée par la réalisation d'un plan interne de retour vers l'équilibre budgétaire, indispensable pour garantir la pérennité de l'association. Ce contexte n'a pas empêché l'Adapei 33 de faire vivre ses engagements, comme en témoignent les nombreux projets portés dans tous les domaines.

Le rassemblement de plus de 1400 personnes pour célébrer les 65 ans de l'association a rappelé combien elle est fédératrice et engagée. L'année a également vu la création du Conseil Associatif, inscrit dans les statuts depuis juin 2024 : une avancée majeure pour faire place à la parole des personnes accompagnées dans les décisions prises par l'association.

Sur les territoires, l'accompagnement s'est diversifié : ouverture du logement-foyer de Bègles, transformation du foyer de La Réole, adaptation des parcours pour les personnes handicapées vieillissantes, développement du dispositif répit, création de places de SESSAD d'intervention précoce...

L'Adapei 33 a poursuivi sa dynamique avec une attention constante portée à la qualité de

vie, à la santé et au projet de chaque personne accompagnée.

Le pôle Travail a poursuivi sa transformation avec le renforcement des parcours vers l'emploi, la structuration de filières métiers, le développement de la formation, l'essor des prestations en entreprise et la stratégie d'insertion. L'inauguration du plateau technique cuisine et les nombreuses actions menées pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées ont illustré cette ambition.

Le projet de soins et le plan de prévention ont renforcé les liens avec les acteurs du territoire. La stratégie bientraitance 2024-2028, portée au niveau associatif, a structuré des actions concrètes autour de la promotion de la bientraitance.

D'autres événements ont marqué l'année, comme le séjour aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 pour des résidents, ou la dynamique des Maisons d'Accueil Spécialisées dans leur environnement local, illustrant l'ouverture croissante des établissements.

Enfin, les évaluations HAS ont mobilisé les établissements dans une logique d'amélioration continue, soutenue par le service qualité.

Je remercie chaleureusement les équipes, les personnes accompagnées et les familles. L'Adapei33 a les ressources humaines, les convictions et l'ancrage territorial nécessaires pour faire face aux enjeux à venir.

Ce rapport le montre avec force : l'association avance, s'adapte, et reste fidèle à sa mission de défendre les droits et d'accompagner les projets de vie de chaque personne en situation de handicap.

2 | Les éléments globaux d'activité

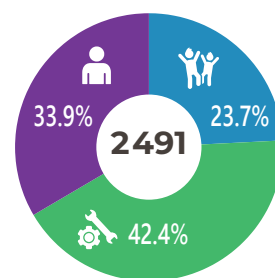
Chiffres clés du 1^{er} au 31/12/2024

Places autorisées

2 491 places autorisées réparties sur 3 pôles d'accompagnement

■ Pôle enfance | ■ Pôle travail et insertion par l'emploi
■ Pôle hébergement et soins

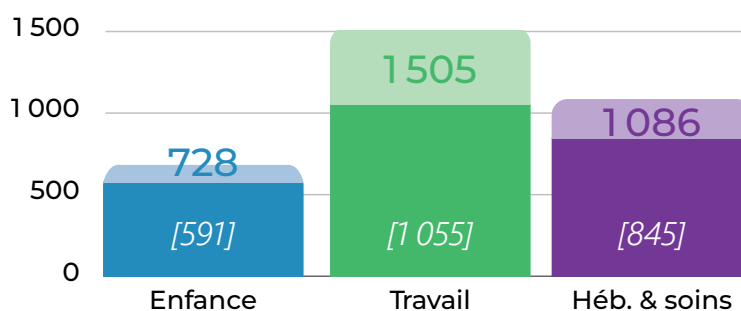
6 IME 6 SESSAD 2 UEMA 1 DAR	591
8 ESAT 6 STP/CAP 2 EA + 2 antenne EA Serv. Insertion	1 055
2 MAS 3 FAM 5 FO 4 UH/FH 2 LF 2 SAVS 1 SAMSAH TSA	845



File active

3 319 personnes accompagnées par un établissement ou service au moins une fois dans l'année

X = File active 2024
[X] = Places autorisées



Admissions

340 personnes ont été admises dans un des établissements ou services de l'Adapei 33 en 2024

	Enfance • dont SESSAD	129 72
	Travail & insertion • dont ESAT • dont STP/CAP	110 88 22
	Héb. & soins • dont SAVS • dont ouv. LF Bègles	101 40 25

Sorties

286 personnes ont quitté un des établissements ou services de l'Adapei 33 en 2024

	Enfance • dont SESSAD • dont amend. Creton	120 48 60
	Travail & insertion • dont ESAT • dont CDD long / CDI [33] • dont STP/CAP	79 58 [33] 21
	Héb. & soins • dont SAVS	87 54



Pôle Enfance



Pôle Travail et insertion par l'emploi



Pôle Hébergement et soins

(x) Places autorisées

Blayais

- IME Blaye (52)
- SESSAD Blayais (50)
- ESAT Braud et Saint-Louis (83)
- STP Braud et Saint-Louis (8)
- EA Blayais (40)
- UH Blaye (14)
- Samsah TSA Blayais (10)
- Ouverture 2025

Départemental

- Service insertion PAS / Emploi accompagné
- SAVS départemental & Sud-Gironde (190)

Libournais

- MAS Saint-Denis de Pile (63)
- LF Saint-Denis de Pile (12)
- ESAT Saint-Denis de Pile (90)
- EA Libournais (45)

Médoc

- IME Médoc (62)
- SESSAD Médoc (40)
- ESAT Villambis (100)
- STP Villambis (8)

Métropole

- IME Pessac Alouette (91)
- SESSAD Métropole (68)
- UEMA Bordeaux (7)
- FO-FH Cestas (26+38)
- FO Martignas-sur-Jalle (76)
- FAM Bègles (71)
- UH Blanquefort (30)
- LF Bègles (50)
- ESAT Pessac Magellan (110)
- ESAT Pessac Alouette (105)
- ESAT Blanquefort (110)
- STP Métropole (24)
- CAP de Bordeaux (20)
- Antenne EA Métropole (15)

Bassin d'Arcachon

- IME Taussat (48)
- SESSAD Bassin d'Arcachon (40)
- SESSAD Autisme Bassin d'Arcachon (25)
- UEMA Arcachon (7)
- FO-FAM Gujan-Mestras (51+12)
- MAS Biganos (56)
- FH Bassin d'Arcachon (30)
- ESAT Audenge (139)
- STP Audenge (8)
- Antenne EA Bassin d'Arcachon (12)

Sud-Gironde

- IME Lamothe-Landerron (47)
- IME Saint-Macaire (15)
- SESSAD Sud-Gironde (36)
- DAR Léogeats (3)
- FO La Réole (50)
- FO-FAM Saint-Michel de Rieufret (51+17)
- ESAT Mongauzy (60)
- STP Mongauzy (8)

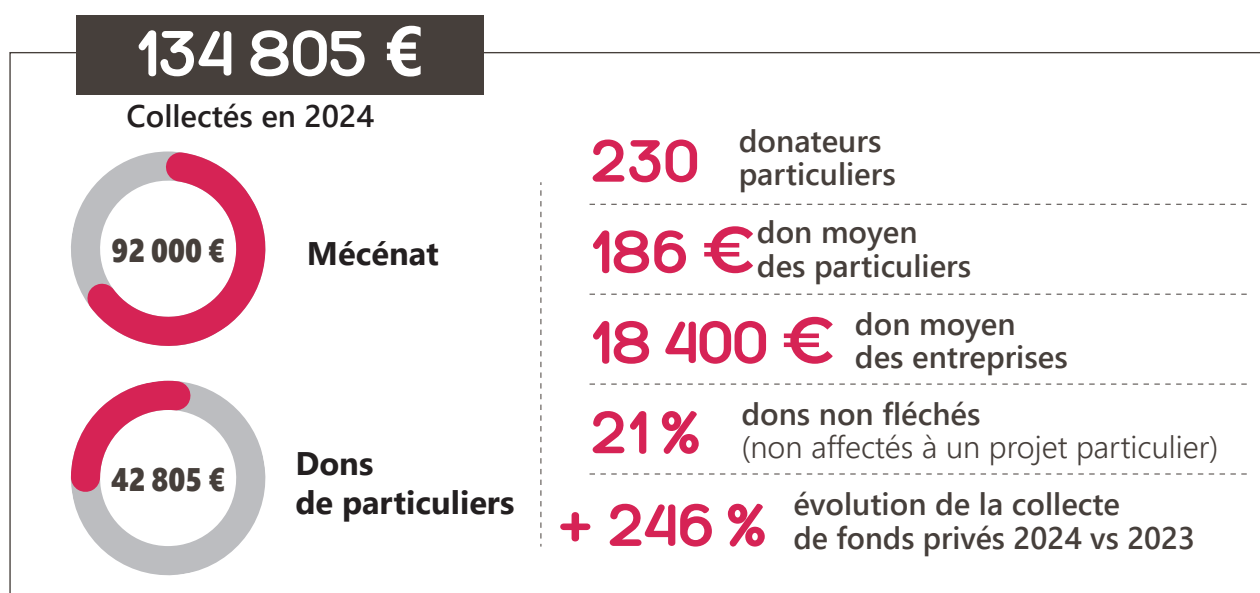
2 | Les éléments globaux d'activité

Développement des ressources privées et des partenariats

En 2024, notre association franchit une étape importante dans la recherche de financements privés. Portée par une stratégie de diversification des ressources, l'Adapei 33 a intensifié ses actions autour du mécénat et de la campagne de dons.

Ces démarches, encore récentes, montrent déjà leur efficacité, avec près de 134 805 € collectés cette année, les résultats sont très satisfaisants et plus qu'encourageants, pour cette deuxième année de structuration. Cet élan financier vient renforcer nos projets solidaires et soutenir concrètement les établissements dans leurs missions quotidiennes.

Les chiffres clés de la collecte de fonds privés 2024



Zoom sur deux de nos partenaires majeurs que nous remercions tout particulièrement pour leur engagement essentiels en 2024



Mutuelle Ociane Matmut,

acteur mutualiste reconnu en santé et prévoyance,

s'engage depuis de nombreuses années aux côtés de notre association. Elle a soutenu plusieurs projets solidaires, comme l'aire de jeux de l'IME de Blaye, des vélos adaptés pour la MAS de Biganos, et en 2024, un don de 50 000 € pour rénover le complexe sportif de l'IME Pessac Alouette.



Fondation Saint-Gobain,

fondation d'entreprise du leader mondial de la construction

durable, soutient des projets en faveur des publics fragiles. Déjà partenaire de l'ESAT Pessac Alouette pour la création d'un plateau technique de formation, elle a renouvelé son engagement en 2024 avec un don de 50 000 € pour rénover notre complexe sportif.

5 projets prioritaires pour 2025

Cinq projets structurants ont été retenus en décembre 2024 par une commission réunissant administrateurs et professionnels. Ils concentreront désormais nos efforts sur trois axes essentiels : l'inclusion, le bien-être et le développement de l'autonomie des personnes accompagnées.

Vacances pour tous

Programme de départs en séjours adaptés pour les résidents des foyers et maisons d'accueil spécialisées.



Rénovation du complexe sportif de l'IME Alouette

Mise aux normes et amélioration de l'accessibilité des infrastructures sportives notamment au niveau acoustique.



Médiation animale

Programme de développement d'ateliers thérapeutiques en lien avec des professionnels externes pour les jeunes en IME.



Parcours sensoriel à la MAS de Saint-Denis de Pile

Création d'un parcours sensoriel extérieur pour la stimulation des résidents.



Pépinière d'Insertion à l'ESAT d'Audenge

Pépinière d'entreprises engagées pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



Ensemble, faisons grandir les possibles !

Contactez Adrien Poujade, responsable développement et partenariats, pour en savoir plus.

Adrien Poujade

Responsable développement
et partenariats

☎ 06 10 49 62 78

adrien.poujade@adapei33.com

3 | L'Action associative

Modification des statuts et du règlement intérieur de l'Adapei33

L'Assemblée Générale Extraordinaire de 2024 a validé la modification des statuts et du règlement intérieur de l'Adapei33, marquant une étape importante pour l'avenir de l'association et son engagement au service des personnes accompagnées.

Ces évolutions répondent principalement à notre souhait de reconnaissance d'utilité publique mais aussi d'une gouvernance modernisée, plus participative et territorialisée.

La création d'un Conseil associatif tripartite, réunissant représentants des familles, professionnels et personnes accompagnées, témoigne de cette volonté d'inclure toutes les voix dans les orientations de l'association.

Les nouveaux statuts prévoient l'élection des responsables de Section par l'Assemblée des familles adhérentes pour renforcer l'ancrage

local. La gouvernance évolue avec l'instauration d'un binôme Président / Président adjoint, d'un scrutin de liste et de vice-présidents délégués aux territoires.

Enfin, le rôle du Comité d'éthique est réaffirmé, et la pratique du sport adapté reconnue statutairement, avec l'affiliation officielle à la Fédération Française de Sport Adapté.

Ces ajustements permettent à l'Adapei33 d'affirmer ses valeurs, de s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et de renforcer son action en faveur d'une société plus inclusive.

Des Délégués à l'Action Associative renouvelés

En 2024, des Délégués à l'Action Associative ont pris le relais au FO-FH de Cestas, à l'ESAT d'Audenge, au SESSAD Autisme du Bassin d'Arcachon et à l'ESAT Magellan.

Ce renouvellement progressif est essentiel pour maintenir un lien direct avec le terrain et garantir la continuité de l'action associative au plus près des réalités vécues.

Les DAA assurent une mission de représentation, d'écoute et de dialogue avec les familles et les équipes.

S'engager autrement : Le défi du Laboratoire de l'engagement

Initié par l'Unapei, le Laboratoire de l'engagement s'appuie sur des parcours triple expertise, réunissant parents, personnes en situation de handicap et professionnels. Ces parcours permettent d'explorer les bonnes pratiques, d'imaginer des réponses adaptées et de partager des solutions entre pairs.

L'Unapei Nouvelle Aquitaine a organisé le premier Laboratoire de l'engagement les 12, 13 et 15 novembre dernier avec de nombreux acteurs mobilisés : 12 associations, dont 7 issues

de l'Unapei Nouvelle-Aquitaine, réunissant 12 personnes accompagnées, 21 représentants des familles et 22 professionnels.

Les travaux ont permis d'identifier sept enjeux clés pour revitaliser l'engagement associatif : Remobiliser autour du sens et de la cause commune, redonner envie d'adhérer, redéfinir et valoriser les différentes formes d'engagement, diversifier les profils des engagés, accompagner les parcours d'adhésion et d'engagement, mobiliser des moyens pour faciliter l'engagement, réinterroger la gouvernance associative.

Cette rencontre est une première étape prometteuse pour redonner souffle et sens à l'engagement associatif.



Moments partagés : les Sections locales au rendez-vous

Tout au long de l'année, les Sections locales contribuent à faire vivre l'esprit associatif en organisant des temps conviviaux fédérateurs. Elles soutiennent également les établissements porteurs de projets qui ont besoin d'un "coup de pouce" financier pour les réaliser.

Des moments festifs qui rassemblent : le bal dansant et la traditionnelle fête de la galette ont, chacun, réuni plus de 200 personnes dans une ambiance chaleureuse et joyeuse sur la Métropole. En Sud-Gironde, les chocolats de Pâques du célèbre chocolatier réolais font l'unanimité auprès des résidents du FO de La Réole !

Au-delà de ces rendez-vous conviviaux, les sections locales soutiennent concrètement les projets des établissements. En 2024, elles ont permis la réalisation de séjours inoubliables tels que les Jeux paralympiques, Handiski ou encore pour les jeunes de l'IME de Saint-Macaire et de Lamothe-Landerron.

Elles ont aussi contribué à l'équipement de structures, comme l'achat de tablettes numériques pour l'IME de Saint-Macaire ou d'une table multijeux pour la STP de Mongauzy.

L'engagement se traduit aussi par des actions d'information à destination des familles

comme la réunion organisée au printemps à La Réole sur le thème "Protéger et préparer son enfant en situation de handicap à devenir majeur".

Au quotidien, les Sections locales soutiennent, informent, accompagnent les familles et insufflent une dynamique de proximité indispensable à la vie associative.



Notre actu, plus vivante, plus régulière, avec une newsletter repensée

En 2024, un comité de rédaction composé de bénévoles s'est formé autour du service communication, donnant naissance à une newsletter bimestrielle plus réactive, plus proche de l'actualité et plus accessible.

Depuis 2024, l'ensemble des familles et des professionnels reçoit une newsletter tous les deux mois, contre deux à trois éditions annuelles pour la version papier. Ce rythme plus soutenu répond à un double objectif : renforcer le lien entre les acteurs de l'association grâce à une information régulière et mieux partagée, tout en optimisant les moyens mobilisés.

La version numérique réduit significativement les coûts de fabrication et d'envoi, un atout important dans un contexte de recherche d'équilibre budgétaire.

Vous ne recevez pas les Newsletters ?

Transmettez-nous votre demande d'inscription par mail à communication@adapei33.com

4 | 20 faits marquants de l'année 2024



Un anniversaire XXL pour les 65 ans de l'Adapei33 !

Le 15 juin 2024, l'Adapei33 a fêté ses 65 ans en grand ! Direction le Château Bel-Air, terrain d'entraînement des Girondins de Bordeaux, pour une journée forte en émotions, malgré une météo (un peu) capricieuse... mais clairement pas de quoi gâcher la fête !

Personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, amis... tous les visages de l'association étaient au rendez-vous pour célébrer cette belle aventure humaine, commencée en 1958.

Au programme : de nombreuses animations, des spectacles proposés par les personnes accompagnées, sur une grande scène avec écran géant, des activités sportives, des stands, une tombola avec des super lots et, pour clôturer le tout, un dancefloor en plein air avec DJ Phileim aux platines. Ambiance garantie !

Ce 65^{ème} anniversaire n'était pas seulement une fête, c'était un grand rendez-vous qui a permis de rappeler ce qui nous rassemble depuis 65 ans : l'inclusion, le respect, la joie d'agir ensemble et l'envie de construire une société plus juste pour toutes et tous.

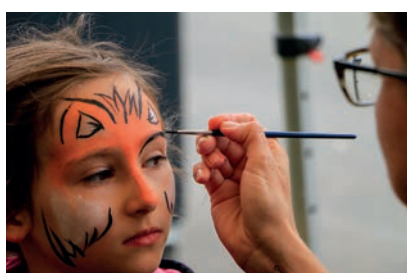
Cette célébration a été rendue possible grâce au soutien de nombreux partenaires, notamment le FC Girondins de Bordeaux, les villes du Haillan, Bordeaux, Martignas-sur-Jalle, Bruges, Eysines, le département de la Gironde, Transgourmet, l'Arkéa Arena, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charente, AcSent Nouvelle Aquitaine, Chomette, le CDSA 33, le CDOS Gironde, Heldia, les Boxers de Bordeaux, le Hilton Garden Inn Bordeaux centre, Lyreco, la MJC de Bruges, le centre social La Passerelle Le Bouscat, le Rocher de Palmer, l'Espace culturel Treulon, l'Adapei33 Entreprise, la Section locale du Bassin d'Arcachon, et à l'ensemble des bénévoles engagés sur cette journée.

L'entrée gratuite, rendue possible grâce aux fonds récoltés lors de la tombola, a permis à chacun de vivre cette journée dans une ambiance simple et joyeuse, à l'image de l'association. Ce 15 juin restera longtemps dans les mémoires...

Si vous l'avez manqué découvrez l'aftermovie qui retrace cette journée en images, en flashant le QR Code ci-contre.



Et pour ceux qui y étaient : merci d'avoir mis autant de cœur à la fête !



2

Un Conseil associatif pour construire l'avenir de l'Adapei33 avec celles et ceux qui la vivent au quotidien

En 2024, l'Adapei33 a franchi une nouvelle étape en inscrivant dans ses statuts la création d'un Conseil associatif. Cette instance inédite réunit personnes accompagnées, professionnels et administrateurs pour contribuer aux décisions structurantes de l'association. Une évolution qui place la participation au cœur du projet associatif.

La qualité de l'accompagnement passe par l'écoute active des personnes accompagnées. C'est en partant de ce principe que l'Adapei 33 a souhaité aller plus loin que la participation au quotidien, en offrant aux personnes un espace pour contribuer aux décisions structurantes.

Si des rencontres entre les CVS, le Bureau et la Direction existaient depuis 2020, la volonté de structurer cette dynamique a conduit à la création du Conseil associatif, adopté en juin 2024 et inscrit à l'article 14 des statuts.

Cette instance s'appuie sur le principe de la triple expertise (personnes accompagnées, familles, professionnels) pour porter une vision partagée. Trois fois par an, les représentants se réunissent autour de sujets majeurs : fonctionnement de l'association, actualités stratégiques, retour d'expériences ou encore enjeux de bientraitance.

Le 12 novembre 2024, le premier Conseil associatif a rassemblé plus de 50 participants. À cette occasion, les personnes accompagnées ont exprimé leur ressenti autour de la solitude, qu'elle soit subie ou insuffisamment respectée. Un échange fort, qui a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs présents.

La Direction a partagé en toute transparence la situation financière de l'association, et présenté les premières orientations du plan "Bientraitance" en invitant chacun à devenir acteur de cette démarche essentielle à l'épanouissement et au bien-être de tous.

Les administrateurs ont également ouvert le dialogue sur des défis structurants rencontrés dans les parcours de vie : parcours scolaires, évolution des dispositifs d'habitat, évolution de l'offre de l'Adapei 33.

Le Conseil associatif ouvre un espace d'expression et d'écoute, permettant de faire évoluer les pratiques au plus près des réalités vécues et des besoins exprimés par les personnes accompagnées.



4 | 20 faits marquants de l'année 2024

3

La bientraitance, notre valeur première selon notre projet associatif

Depuis avril 2024, une commission bientraitance s'est engagée dans une réflexion bientraitance/maltraitance afin de mieux en comprendre les causes pour mieux y répondre.

Toute institution qui accueille et accompagne des personnes est amenée à rencontrer des moments de faiblesse et de fatigue, source de maltraitements.

L'Adapei33 rencontre ces difficultés.

En 2023, des formations de sensibilisation à la bientraitance étaient proposées aux salariés.

En avril 2024, les membres du Bureau et la Direction générale décident de mettre en œuvre de façon prioritaire une réflexion approfondie afin de progresser en ce domaine ; la commission bientraitance était née.

Un consultant extérieur a été sollicité ; il s'est déplacé dans 6 établissements au cours de l'été afin de recueillir librement la parole de salariés qui souhaitent s'exprimer sur ce thème. En septembre 2024, un rapport a été présenté à la commission bien-

traitements ; essentiellement constitué par les verbatim des professionnels de l'Adapei33 qui s'étaient exprimés. Il ressort que sur ce sujet, le plus délicat est de libérer la parole.

La commission bientraitance naissante décide alors de s'ouvrir pour se composer désormais de professionnels, de membres du Conseil d'administration et d'un Grand Témoin, Michel Laforcade - Directeur général honoraire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine - qui guide nos réflexions au cours de réunions bimestrielles.

En parallèle, une équipe professionnelle, coordonnée par la direction générale réunissant la directrice de la prévention et des soins, la responsable qualité, et le directeur des ressources humaines travaille à l'élaboration d'une procédure permettant aux professionnels de l'Adapei33 de disposer d'une charte de signalement, d'outils d'autoévaluation, de temps d'échanges.

Ces outils sont désormais disponibles sur notre site internet.

Un livret "Parlons de maltraitance" est remis à tous les salariés.

Des affiches sont posées dans tous nos établissements.

Le contrat de travail et le règlement intérieur sont appelés à être revus

L'Adapei33 choisit de faire de la bientraitance une dynamique collective qui se vit et se construit au quotidien en sachant mieux détecter et réagir à l'apparition de signaux faibles.

Vous êtes victime ou témoin d'un acte de maltraitance ?

Agissez, signalez !



Découvrez l'ensemble des outils de la stratégie Bientraitance sur adapei33.com en tapant "Bientraitance" dans la barre de recherche



ou directement en scannant le QR Code ci-contre



La Pépinière d'insertion : un dispositif en faveur de l'économie inclusive

Depuis le 2 septembre 2024, la Pépinière d'insertion a officiellement ouvert ses portes à Audenge, en accueillant ses deux premières entreprises : Trokeur Débarras et Insercycles. Une étape importante pour ce projet novateur, qui mêle entrepreneuriat local et inclusion professionnelle.

Pensée comme un véritable dispositif d'innovation sociale, la Pépinière d'insertion propose un concept unique en France : accueillir dans nos locaux des entreprises en création ou en développement, à des conditions d'hébergement avantageuses, tout en leur offrant une solution RH sur mesure.

Le principe ? Mettre à leur disposition des ressources humaines en situation de handicap, selon des modalités souples et adaptées (stage, mise à disposition, contrat de droit commun), pour les accompagner dans leur production sans alourdir immédiatement leur masse salariale. Une réponse concrète aux besoins des jeunes entreprises, avec à la clé un impact social fort.

Pour faire éclore ce projet dans une dynamique territoriale solide, nous avons réuni autour de nous des partenaires de référence dont l'expertise est en lien avec l'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise : les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie [CCI] et Chambre des Métiers et de l'Artisanat [CMA]) ainsi que l'Agence de Développement Économique (BA2E), avec le soutien actif des services de la Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et de la commune d'Audenge.

Le Réseau Public pour l'Emploi (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale) est également mobilisé pour créer des passerelles entre milieu protégé et milieu ordinaire, et proposer

un accompagnement au plus près de besoins des travailleurs en situation de handicap.

Le caractère unique en France de ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans les enjeux de la transformation des ESAT, a incité Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, à se déplacer pour visiter la Pépinière d'insertion. Cette visite a eu lieu grâce à l'appui de Sophie Panonacle, députée de la 8^e circonscription de la Gironde, dont nous saluons le soutien constant.

Avec la Pépinière d'insertion, nous croyons à une économie inclusive, agile et ancrée localement. Une belle façon de concilier entrepreneuriat et engagement.



5

Bien vieillir en situation de handicap : un enjeu de parcours, un défi d'accompagnement

L'espérance de vie des personnes en situation de handicap progresse. Un signe positif, mais qui interroge : comment leur garantir un parcours de vie digne, adapté et sécurisé face aux effets du vieillissement ? L'Adapei33 se mobilise pour anticiper et accompagner ces transitions avec des solutions concrètes.

Dès 40 ans, les effets du vieillissement peuvent se faire ressentir de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap. Pour répondre à cette réalité, un groupe de travail, piloté par les directrices du FO-FAM de Saint-Michel de Rieufret et du FO-FAM de Gujan-Mestras, a été constitué pour améliorer les parcours des personnes handicapées vieillissantes accompagnées par l'Adapei33.

L'enjeu est double : mieux accompagner les transitions vers des structures adaptées aux nouveaux besoins (notamment en termes de médicalisation) et fluidifier les parcours de vie, notamment pour les jeunes maintenus en établissement via l'amendement Creton.

Ce travail s'est concrétisé par plusieurs partenariats avec des EHPAD : Louis Braille (Vayres), Fontaudin (Pessac), Villa Gabriel (Gradignan), ESPASS (Podensac), dans lesquels six résidents ont d'ores et déjà été admis. Une autre admission est en préparation via un accueil temporaire à l'EHPAD Les Fontaines de Monjous (Gradignan).

Le Village Terre Nègre prévoit par ailleurs la création d'une unité dédiée aux personnes

handicapées vieillissantes, avec 12 places réservées pour les personnes accompagnées par l'Adapei33.

En parallèle, un projet d'équipe mobile, soutenu par l'ARS Nouvelle-Aquitaine (Agence Régionale de Santé), est en cours de développement pour une ouverture prévue en 2025.

Son objectif : intervenir directement dans les établissements ou à domicile, grâce à l'expertise des professionnels du FO-FAM de Saint-Michel de Rieufret.

L'Adapei33 contribue également au groupe de travail animé par Handivillage33, autour de la thématique : "Quels outils et pratiques développer pour faciliter les phases de transition dans le parcours de la personne handicapée vieillissante ?"

Dans les établissements de l'Adapei33, une grille de repérage des signes du vieillissement est actuellement expérimentée.

Des procédures spécifiques ont été formalisées : fin de vie, directives anticipées, tandis qu'une procédure d'accompagnement à l'entrée en EHPAD est en cours d'élaboration.

Par cette approche collective, territoriale et centrée sur le projet de vie, l'Adapei33 affirme sa volonté de garantir aux personnes accompagnées un vieillissement digne, sécurisé et respectueux de leurs besoins et de leurs choix. **Bien vieillir, c'est aussi une question de droit et d'engagement.**



6

Un Plan interne de retour vers l'équilibre budgétaire pour garantir la pérennité de l'Adapei 33

Depuis plusieurs années, le secteur médico-social traverse une crise silencieuse, mais profonde. La hausse continue des charges (les coûts de l'énergie, l'inflation, les revalorisations salariales) conjuguée à un financement public insuffisamment ajusté, a fragilisé les équilibres budgétaires de nombreuses associations. L'Adapei 33 n'a pas été épargnée.

En 2022 et 2023, notre association a enregistré des pertes cumulées de près de 4 millions d'euros, qu'elle a puisé dans ses fonds propres.

Dès l'automne 2024, face à un résultat prévisionnel en déficit de près de 1.9 millions, nous avons décidé d'agir avec lucidité et responsabilité.

En lien étroit avec les directions d'établissement et les services du siège, nous avons conduit un travail de fond ambitieux pour construire un plan de retour vers l'équilibre à la hauteur des enjeux. Ce chantier collectif nous a permis d'analyser nos fonctionnements, de repérer des marges d'optimisation, de renforcer les mutualisations déjà existantes et de faire évoluer nos pratiques vers une gestion plus efficiente et plus réactive. Ce nouvel élan pose les fondations d'un pilotage plus durable de nos ressources, au service de notre mission.

Parallèlement, nous avons multiplié les échanges avec nos financeurs. À travers de nombreux rendez-vous avec nos principaux partenaires publics (Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et Conseil Départemental de la Gironde), nous avons porté un message clair : la situation actuelle résulte notamment du non-financement intégral de la revalorisation salariale (Ségur pour Tous) engagée par l'État.

Le budget 2025 est le fruit de cette double démarche : une mobilisation interne forte et une interpellation sans relâche de nos financeurs. Il marque un tournant, avec un retour progressif à l'équilibre qui vise à sécuriser l'avenir de l'association, tout en restant fidèle à notre mission.

Ce travail de rééquilibrage n'a pas été mené en vase clos. Parce que cette démarche devait être partagée et comprise par toutes et tous, nous avons mis en place un plan de communication spécifique. Les familles et les professionnels ont été informés des enjeux et du cadre de ce plan de retour vers l'équilibre, avec la possibilité de poser leurs questions ou de faire des propositions concrètes via une adresse mail dédiée. Quant aux personnes accompagnées, directement concernées, l'information leur a été transmise dans le respect des instances de représentation, via les Conseils de la Vie Sociale et le Conseil Associatif. Tout au long de cette démarche, notre priorité a été claire : faire en sorte que les mesures mises en œuvre aient le moins d'impact possible sur la qualité des accompagnements.

Ce retour à l'équilibre n'est pas une fin en soi, mais une condition nécessaire pour continuer à agir avec ambition et responsabilité, au service des personnes que nous accompagnons.



MAS de Biganos : résilience face aux épreuves, cap sur la reconstruction

En 2024, la MAS de Biganos a traversé deux événements climatiques majeurs. Grâce à la mobilisation des équipes et au soutien des familles, la MAS a pu maintenir l'accueil des résidents et poser les fondations concrètes d'un projet ambitieux de reconstruction.

L'année 2024 a mis à rude épreuve l'établissement, frappé à deux reprises par des aléas climatiques exceptionnels. En juin, la foudre a endommagé plusieurs installations notamment le système de sécurité incendie. Puis, en novembre, une violente tempête a provoqué d'importants dégâts sur l'unité Bouca, entraînant de nombreuses infiltrations et rendant l'accueil des résidents impossible dans des conditions sécurisées.

Face à l'urgence, les équipes ont réagi avec efficacité : réorganisation immédiate des espaces d'accueil, relogement des résidents sur les autres unités, transformation de certaines chambres individuelles en chambres doubles, et redéploiement des professionnels de l'unité Bouca sur les autres unités, dans le respect de leurs souhaits.

Le 4 décembre, la commission de sécurité a validé l'installation du nouveau Système de Sécurité Incendie (SSI), endommagé lors de la foudre en juin, et a acté la fermeture définitive de l'unité Bouca. Sa réhabilitation, jugée trop longue et coûteuse, aurait compromis les investissements à prévoir sur les autres unités en attendant la reconstruction.

Toutes les équipes, médicales, paramédicales, psychologiques et éducatives, ont travaillé collectivement pour valider chaque étape de cette réorganisation. Attentives et bienveillantes, elles sont restées pleinement mobilisées pour accompagner les résidents durant cette transition, dans un cadre adapté à leurs besoins et respectueux de leur bien-être.

Aujourd'hui, l'horizon s'éclaircit.

Le permis de construire de la nouvelle MAS a été validé le 24 mai 2024. En décembre, l'ARS a confirmé son soutien à travers l'approbation du Plan d'aide à l'investissement, pour un budget global de 11,06 M€. Au cours du premier semestre 2025, les ajustements architecturaux ont été finalisés avec le maître d'œuvre, et les entreprises chargées de la réalisation ont été sélectionnées. Le démarrage du chantier est espéré pour le 12 juin 2025.

Cette nouvelle MAS incarnera pleinement nos valeurs, en offrant un cadre de vie moderne, sécurisé et parfaitement adapté aux besoins des résidents.



8

Une dynamique renforcée pour la santé des personnes accompagnées

L'Adapei33 inscrit la santé au cœur de ses priorités à travers deux démarches majeures engagées pour 2024-2028 : un projet de soins structurant et un plan de prévention ambitieux. Ces démarches s'accompagnent de partenariats stratégiques pour garantir un accompagnement global, coordonné et de qualité.

Élaboré pour la période 2024-2028, le projet de soins de l'Adapei33 repose sur quatre axes :

- la promotion de la bientraitance,
- la prévention et la promotion de la santé,
- le développement des partenariats de santé
- l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins (médicaments, douleur, infections, urgences vitales).

Ce projet vise à renforcer la cohérence de la prise en charge soignante et à affirmer la culture paramédicale au sein des équipes pluridisciplinaires. Des réunions de coordination infirmière ont été instaurées chaque trimestre pour soutenir cette dynamique.

En parallèle, l'Adapei33 a défini un plan de prévention basé sur le Plan Régional de Santé (PRS), le Cadre d'Orientation stratégique Nouvelle-Aquitaine (COS-NA) 2018-2028, et des recommandations HAS en matière d'accompagnement à la santé de la personne handicapée.

Objectif : favoriser l'accès des personnes accompagnées aux actions de dépistage et de promotion de la santé. Sept thématiques sont ciblées : addictions, alimentation/nutrition, activité physique, couverture vaccinale, santé bucco-dentaire, dépistage des cancers et maladies chroniques, et santé sexuelle.

Le plan vise également à sensibiliser les personnes accompagnées et les professionnels au repérage précoce des problèmes de santé.

Enfin, 2024 marque une intensification des partenariats avec les acteurs du territoire : hôpitaux, cliniques, associations et structures spécialisées. Des conventions ont été signées avec, entre autres, la clinique de Lesparre, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers Nouvelle-Aquitaine ou encore le Centre Hospitalier de Haute-Gironde.

Dans le cadre du "Mois sans tabac", des ateliers sur les addictions ont été organisés en ESAT avec la Coordination Régionale Addictions (COREADD) et le Pôle Inter-Etablissements (PIE) d'addictologie du CH Charles Perrens/CHU de Bordeaux, rencontrant un large succès.

À travers ces actions concrètes, l'Adapei33 affirme son engagement pour une approche globale et proactive de la santé, centrée sur les besoins des personnes accompagnées et portée par une coopération renforcée entre acteurs.



Octobre Rose 2024
MAS Biganos



4 | 20 faits marquants de l'année 2024



SEEPH 2024 : Une dynamique inclusive plus forte que jamais

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'Adapei33 a participé activement à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées. En 2024, cette mobilisation s'est distinguée par son ampleur et son ancrage territorial : 55 événements organisés sur l'ensemble du département, dont 31 portés directement par l'association. Une édition marquée par la diversité des actions et la richesse des partenariats.

Acteur engagé de l'emploi inclusif depuis plus de 65 ans, l'Adapei33 inscrit naturellement la SEEPH dans sa mission d'accompagnement. Cette édition 2024 reflète les engagements du projet associatif, notamment en matière de diversification des solutions professionnelles (engagement #3) et de sensibilisation des acteurs de la société (engagement #12).

Deux grands principes ont guidé l'action : d'une part, l'insertion professionnelle est un enjeu pour tous les travailleurs en situation de handicap, quel que soit leur parcours ; d'autre part, elle ne peut se faire sans partenaires. Duoday, visites d'entreprises, ateliers CV, concours métiers, forums, rencontres de sensibilisation... Les initiatives ont été multiples, construites avec les acteurs économiques, les collectivités, les organismes de formation et les réseaux locaux.

Moment fort de cette semaine, la première soirée départementale des Laboratoires de l'inclusion, organisée au Hilton Bordeaux, a permis de rassembler entreprises, institutionnels et personnes accompagnées pour valoriser les initiatives concrètes menées sur le territoire. Cette rencontre a aussi permis de positionner l'Adapei33 comme un partenaire incontournable des politiques d'emploi inclusif.

Par la diversité de ses actions et la force de sa mobilisation, la SEEPH 2024 a réaffirmé l'engagement de l'Adapei33 à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap, en créant des passerelles concrètes entre compétences, envies et opportunités.





Logement-Foyer : Accompagner vers l'autonomie dans un cadre sécurisé

En mars 2024, l'Adapei33 a ouvert le Logement-Foyer Paulette Sauboua à Bègles, deuxième établissement en Gironde à proposer ce dispositif. Porté en partenariat avec le bailleur social Énéal, ce projet permet à des personnes en situation de handicap de vivre dans un logement individuel tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif dans un cadre collectif sécurisé.

Depuis l'ouverture, les bâtiments B et C ont accueilli leurs premiers locataires. La dynamique d'appropriation des logements a été très positive, malgré quelques incidents techniques rencontrés lors de la mise en service, au plus fort de l'hiver. Pour beaucoup, accéder à leur propre appartement a représenté un véritable tremplin vers plus d'autonomie et de confiance en soi.

Les premiers retours recueillis soulignent l'importance de ce nouveau cadre de vie :

"Le Logement-Foyer, c'est comme une maison, mais avec la sécurité" (Mme T)

"On n'est pas loin des transports en commun pour aller travailler" (M. B)

"Tout est accessible, les commerces sont à proximité" (M. V)

La finalisation du bâtiment A, initialement prévue pour début 2025, a été retardée. Afin de garantir un accueil de qualité, des travaux correctifs complémentaires ont été demandés à Énéal, similaires à ceux réalisés sur les autres bâtiments. L'ouverture reste également conditionnée à l'accord du SDIS33 (pompiers), indispensable pour assurer la conformité du bâtiment aux normes de sécurité applicables à ce type d'habitat.

Bien que l'impatience des futurs locataires soit compréhensible, la priorité demeure la sécurité et le confort de tous.

L'ouverture est désormais envisagée pour la première quinzaine de juillet 2025.

Ce projet marque une étape importante pour l'Adapei33 dans son engagement à proposer des solutions d'habitat adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.

À terme, ce sont 48 appartements qui accueilleront entre 50 et 60 personnes. Ce dispositif ambitieux constitue une avancée significative, même s'il ne pourra répondre à l'ensemble des demandes croissantes d'accès à un logement accompagné.





Inauguration du plateau technique cuisine

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) 2024, l'Adapei33 a inauguré son second Plateau Technique de Formation, dédié à la cuisine. Après l'ouverture du premier plateau dédié aux travaux paysagers en 2021, cette nouvelle structure innove par son ouverture au grand public avec des ateliers et animations culinaires, en plus des formations qualifiantes.

Le 19 novembre 2024 a marqué un temps fort pour l'ESAT de Saint-Denis de Pile. Cette journée exceptionnelle a conjugué l'émotion d'une compétition culinaire et la fierté d'inaugurer un nouvel espace dédié notamment à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap.

La date n'a pas été choisie au hasard : cette compétition métier s'est inscrite dans le cadre de la SEEPH 2024, semaine de valorisation des compétences des travailleurs en situation de handicap. Et côté compétences, la démonstration a été éclatante ! Dix candidats, venus de différents ESAT de la région, ont concouru autour du thème

"L'œuf dans tous ses états". Sous le regard attentif d'un jury prestigieux, composé notamment des chefs étoilés Matthieu Martin (Hôtel Le Saint-James), Ludovic Louis (Comptoir de la Rose), Pierre-Yves Levy, ainsi que de Julien Lamit (ouvrier de l'ESAT médaillé de bronze des Abilympics 2023 et en stage au Château Hotel Grand Barail) et Christopher Chaigne (ancien ouvrier de l'ESAT et aujourd'hui inséré dans le milieu ordinaire de la restauration) les participants ont brillamment démontré leur talent et leur créativité.

Cette compétition fut aussi l'occasion d'inaugurer officiellement le Plateau Technique, en présence des partenaires et financeurs engagés (Worldskills France Plus, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, METRO France, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ARS Nouvelle-Aquitaine).

L'avenir s'annonce prometteur : après ce lancement à l'automne 2024, le plateau ouvrira ses portes au public externe (particuliers et entreprises) dès le 12 mai 2025. Formations certifiées Qualiopi, ateliers culinaires thématiques, location d'espaces, modules de préparation aux concours métiers... autant de projets portés par les professionnels, mais aussi par les personnes accompagnées, pleinement impliquées dans la construction de l'offre.

Un premier anniversaire est déjà en préparation pour novembre 2025, avec en perspective un nouveau concours métier.

L'aventure ne fait que commencer !



12

Un nouveau départ pour le Foyer Occupationnel de La Réole

Après deux années de travaux, le nouveau Foyer de La Réole a été inauguré dans une ambiance festive et conviviale, en présence des résidents, de leurs familles, des équipes, et des partenaires. Ce projet important vient concrétiser la volonté d'améliorer durablement les conditions de vie et d'inclusion des personnes accompagnées.

Le nouveau foyer est né du regroupement de l'ancien établissement de Saint-Hilaire de la Noaille (1977) et du Foyer de La Réole (1991), sur un site désormais entièrement rénové et étendu.

L'extension réalisée en 2022, suivie de la réhabilitation du bâtiment historique en 2023, permet aujourd'hui d'accueillir 50 résidents, dont 13 anciens de Saint-Hilaire de la Noaille et 19 nouveaux arrivants, principalement issus d'IME.

Chaque résident dispose désormais d'une chambre individuelle avec salle de bain, offrant un environnement calme et sécurisé, adapté aux besoins d'autonomie et de mobilité.

L'implantation du foyer en centre-ville, à proximité des commerces et de la gare, constitue un levier essentiel pour favoriser la participation sociale et l'insertion des personnes accompagnées. Pour les anciens résidents du Foyer de Saint-Hilaire de la Noaille, c'est une véritable évolution en termes d'autonomie et de mobilité.

Le 11 octobre 2024, le nouveau foyer de la Réole était inauguré. Cette journée a été marquée par des interventions engagées, notamment celles de Daniel Barbe (Conseiller Départemental du Réolais et des Bastides), Mathilde Feld (Députée

de la 12e circonscription de la Gironde), Bruno Marty (Maire de La Réole), ainsi que des représentants des personnes accompagnées, Yacine Rezzoug et Xavier Lagarde, Président et Vice-Président du CVS.

À travers ce projet, l'Adapei33 confirme son engagement à développer des solutions d'hébergement respectueuses des aspirations de chacun, pour promouvoir une société toujours plus inclusive.



4 | 20 faits marquants de l'année 2024

13

Élections professionnelles et marque employeur : accompagner les équipes, faire rayonner nos métiers

En 2024, l'Adapei33 a poursuivi son engagement en faveur d'une gestion des ressources humaines plus participative et attractive, entre renouvellement du Comité Social et Économique (CSE) et actions concrètes pour faire rayonner ses métiers et valoriser ses collaborateurs.

Le renouvellement du Comité Social et Économique

Cinq ans après la création du CSE, l'Adapei33 a organisé ses deuxièmes élections professionnelles. 36 élus, titulaires et suppléants, siègent désormais pour représenter l'expression collective des salariés et participer aux consultations sur les projets de l'association. La moitié des titulaires sont de nouveaux élus.

Plusieurs commissions ont été reconduites, dont celles dédiées à la santé, la formation, l'égalité professionnelle et le logement.

En complément, 55 représentants de proximité ont été désignés pour renforcer la représentation du personnel sur le terrain.

La représentativité syndicale est restée stable, avec la CGT et la CFDT reconnues comme organisations représentatives.

Par ailleurs, chaque pôle dispose d'un représentant syndical, favorisant le dialogue entre les projets stratégiques et les réalités de terrain.

Le déploiement de la marque employeur

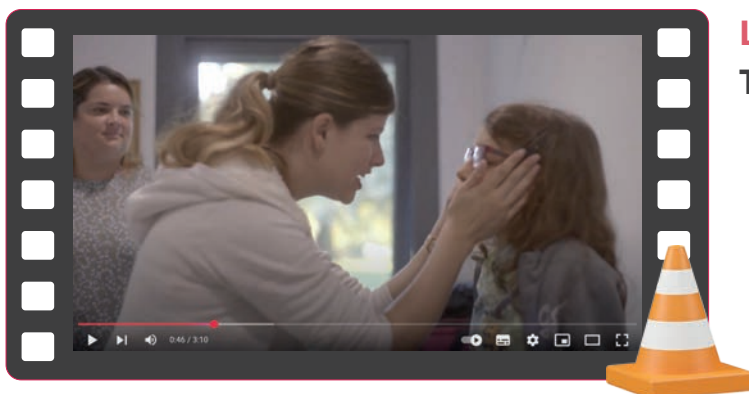
Face aux tensions de recrutement qui touchent notre secteur, l'Adapei33 a lancé en 2024 plusieurs actions pour renforcer sa marque employeur.

L'association a misé sur une communication proactive : création d'un contenu vidéo, forte présence sur les salons de l'emploi en Gironde, et refonte de la page RH du site internet pour permettre une candidature simplifiée par établissement et par zone géographique.

Afin de fidéliser les nouveaux professionnels, un parcours d'intégration individualisé a également été déployé, adapté aux fonctions exercées.

Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie globale visant à attirer de nouveaux talents tout en valorisant les compétences internes.

À travers ces démarches, l'Adapei33 affirme sa volonté de faire vivre un dialogue social actif et d'investir durablement dans l'attractivité et la fidélisation de ses équipes.



L'Adapei ça ne s'écrit pas, ça se vit !

Tu partages nos valeurs... rejoins nous !



Pour voir ou revoir le clip vidéo, scannez le QR Code ou rendez-vous sur adapei33.com



Transformation des ESAT & déploiement de la stratégie Entreprise

Côté Entreprise, 2024 marque une étape décisive dans la transformation des ESAT, dans un double objectif : mieux accompagner les personnes vers l'insertion en milieu ordinaire et déployer la stratégie "entreprise", porteuse de solutions professionnelles adaptées, durables et efficaces.

Dans un contexte réglementaire en pleine évolution, les ESAT (Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail) sont appelés à redéfinir leur rôle.

L'autodétermination, le droit des personnes, la reconnaissance des compétences et l'ouverture vers le milieu ordinaire deviennent les piliers d'un accompagnement renouvelé.

En 2024, l'Adapei 33 a concrétisé plusieurs avancées majeures dans ce sens. Les personnes accompagnées bénéficient désormais de nouveaux droits proches du droit commun : représentation du personnel, congés exceptionnels, droit de grève...

En février 2024, les travailleurs d'ESAT ont élu leurs propres représentants, avec un temps de délégation dédié. Les instances relatives aux conditions de travail sont désormais paritaires, intégrant autant de travailleurs en situation de handicap que de salariés.

2024 a également été l'année du déploiement du plan stratégique 2024-2028, lancé fin 2023, qui repose sur quatre axes : insertion professionnelle pour tous, développement des compétences, structuration des filières métiers, et viabilité économique des ateliers.

Concrètement, plusieurs actions structurantes ont vu le jour cette année : développement des prestations de service en entreprise (équipe ou individuelle), hausse du nombre de VAE et RAE obtenues, ou encore structuration de la filière blanchisserie avec le recrutement d'un directeur de filière, pilote stratégique et expert technique du métier.

La préparation du rapprochement entre l'ESAT Hors les Murs et les ESAT de territoire s'est engagée. Ce changement, effectif au 1^{er} janvier 2025, vise à mutualiser les ressources d'insertion et de production pour fluidifier les parcours, élargir l'offre et renforcer les coopérations internes.

Enfin, dans une logique d'optimisation, certaines activités ont été arrêtées ou restructurées : la reprographie de Pessac Alouette, l'horticulture de Braud et Saint-Louis et une reconfiguration de la vigne du Château de Villambis ont été engagées pour renforcer l'équilibre économique du pôle.



15

Des dispositifs pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leur famille

Pour répondre au mieux aux besoins des jeunes en situation de handicap, le Pôle Enfance de l'Adapei33 poursuit son évolution. L'année 2024 a vu la consolidation de plusieurs projets centrés sur l'intervention précoce et le soutien aux familles.

Dispositif Répit : un premier bilan très encourageant

Créé en 2023, le dispositif Répit a accueilli, sur l'année 2024, 67 jeunes, dont 14 sans solution d'accompagnement.

Grâce à ses différentes modalités d'accueil (au domicile [10 journées], à Andernos [13], à l'IME Pessac Alouette [142] et à l'IME Saint-Émilion [319]) le dispositif totalise 484 journées d'accompagnement, dont 212 avec nuitée.

Après une première année complète de fonctionnement, l'analyse des profils montre une forte sollicitation du dispositif par les familles d'adolescents : les 11-16 ans représentent plus de la moitié des jeunes accueillis en 2024.

Les retours d'expérience, tant des bénéficiaires que de leurs familles et partenaires, sont très positifs. Ils confortent l'adéquation de cette offre aux besoins de répit exprimés sur le territoire.

Le dispositif poursuivra son déploiement en 2025, fort de ce premier bilan prometteur.

À travers cette action, l'Adapei33 confirme son engagement à proposer des solutions souples, accessibles et de qualité, au service des jeunes et de leur entourage.

Ouverture de deux Sessad d'intervention précoce pour des jeunes enfants avec TSA

En 2024, l'Adapei33 a ouvert deux Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile d'Intervention Précoce (SESSAD IP) dans le Sud-Gironde et sur le Bassin d'Arcachon, chacun doté de trois places pour des enfants de 0 à 6 ans, diagnostiqués ou ayant une forte suspicion de troubles du spectre de l'autisme (TSA).

L'entrée dans le dispositif doit se faire avant l'âge de 4 ans, et pour une durée de deux ans maximum. Il a pour objectif de mettre en place des interventions personnalisées et intensives, développementales et comportementales, dès le repérage des troubles.

Les interventions, réalisées directement sur les lieux de vie de l'enfant (domicile, crèche, école), reposent sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Malgré des partenariats étroits avec la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) des Troubles du Neuro-Développement et le Centre Ressource Autisme (CRA), les difficultés de diagnostic précoce freinent encore les admissions. À ce jour, la moyenne d'âge des enfants accompagnés reste supérieure à 4 ans.

Pour mieux faire connaître ce dispositif, une large campagne de sensibilisation auprès des acteurs de la petite enfance est en cours.



Une nouvelle dynamique d'inclusion sur les MAS

En 2024, les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) de Saint-Denis de Pile et de Biganos ont renforcé leur ancrage dans la vie locale en multipliant les projets et partenariats favorisant l'ouverture, le lien social et l'inclusion. Une dynamique commune portée par la volonté d'inscrire les établissements dans leur environnement.

Depuis plusieurs mois, les équipes des deux MAS se mobilisent autour d'un même objectif : faire vivre la notion d'inclusion au quotidien.

À Saint-Denis de Pile comme à Biganos, cette ambition se traduit par des projets concrets et des partenariats durables avec les acteurs du territoire.

Les liens avec les Instituts Médico-Éducatifs (IME) se sont consolidés. À Saint-Denis de Pile, la collaboration régulière avec l'IME de Saint-Émilion prend la forme d'activités partagées hebdomadaires : sorties culturelles, visites, cafés-rencontres... À Biganos, ce sont des journées portes ouvertes et des stages croisés qui permettent aux professionnels et aux jeunes de mieux comprendre leur environnement respectif.

La culture et les événements locaux jouent également un rôle central. Les résidents de Saint-Denis de Pile participent à des manifestations telles que "Pile de Drôle" la foire de la Saint-Fort, la Dyonisienne ou le festival "Musikapil", quand ceux de Biganos participent au "Tour du Bassin à vélo" avec les établissements voisins ou aux événements organisés par la ville, lotos, course des lumières, Octobre Rose...

Médiathèque, carnaval, marché de Noël ou encore projets artistiques pluriannuels enrichissent le quotidien des résidents des deux MAS et stimulent leur curiosité culturelle.

L'intergénérationnel est également à l'honneur, notamment à travers les rencontres régulières entre la MAS de Saint-Denis de Pile et la résidence pour personnes âgées "La Villa des Platanes".

À travers toutes ces initiatives, les MAS de l'Adapei 33 affirment leur engagement : celui d'une institution qui s'inscrit pleinement dans son territoire, ouverte aux autres, à la culture, et à la vie !



4 | 20 faits marquants de l'année 2024



#JAIPASECOLE : pour que l'école soit un droit, pas un privilège !

Chaque année, début septembre, des milliers d'enfants en situation de handicap sont privés de rentrée scolaire. Faute de professionnels formés, de solutions adaptées ou de places disponibles, leur scolarisation reste partielle, incomplète, voire inexistante. Certains n'ont que quelques heures de classe par semaine, d'autres aucune solution.

Cette situation inacceptable persiste malgré les engagements de l'État, depuis 2019, à construire une école "pleinement inclusive".

Depuis six ans, l'Unapei et les associations de son réseau mènent la campagne #JaiPasÉcole dès la fin août pour dénoncer ces réalités, donner la parole aux familles et interpeller les pouvoirs publics sur les freins persistants à l'accès à l'éducation. La campagne met également en valeur les coopérations réussies, notamment entre l'Éducation nationale et les acteurs médico-sociaux, prouvant qu'il est possible de construire des solutions adaptées et efficaces.

En 2024, l'Adapei 33 a une nouvelle fois pris une part active à cette mobilisation. Témoignages, relais médiatiques, mobilisation des familles : tout a été mis en œuvre pour

donner un visage à cette réalité souvent invisible et rappeler que l'école ne doit pas être un privilège réservé à quelques-uns.

Des médias locaux et nationaux ont relayé les actions et les témoignages portés par l'Adapei33 : TF1, France 3 et RCF radio ont mis en lumière les difficultés rencontrées par les familles en Gironde.

Le droit à l'éducation ne peut être à géométrie variable. Aux côtés de l'Unapei, l'Adapei 33 appelle l'État à agir concrètement pour que l'école inclusive devienne enfin une réalité.

Chaque enfant, quel que soit son handicap, doit pouvoir apprendre, grandir et s'épanouir dans un environnement scolaire adapté.

#JAIPASECOLE

À voir ou à revoir !



Rentrée scolaire : le parcours du combattant pour les familles d'enfants handicapés
19/20 - France 3 - Mardi 10 septembre 2024



La difficile rentrée à l'école
Bonjour ! Matinale de TF1
Vendredi 30 août 2024





STP/accueil de jour : un projet de territoire sur le Sud-Gironde

En 2024, un projet structurant voit le jour : transformer la Section à Temps Partiel (STP) de Mongauzy en dispositif d'Accueil de Jour (AJ), implanté à La Réole. Une réponse aux besoins spécifiques des personnes accompagnées dans le Sud-Gironde.

Face aux constats de l'ensemble des directions du territoire Sud-Gironde : sous-activité chronique de la Section à temps partiel de Mongauzy, absence de places d'accueil de jour au FO de La Réole, locaux de la STP peu accessibles sans transport, appartenance d'application sur le territoire qui permet d'expérimenter la vie en appartement autonome, sans dispositif d'accueil de jour, une réflexion collective s'est engagée dès 2024 pour faire évoluer l'offre.

Le projet : transformer la Section à temps partiel de Mongauzy en un accueil de jour à La Réole pour répondre aux besoins des personnes accompagnées sur le territoire.

Cette dynamique répond aux besoins de différents profils : accompagner des personnes à temps partiel en ESAT, des jeunes relevant de l'amendement Creton, des personnes vieillissantes ou sans suivi SAVS, et soutenir des parcours vers l'autonomie en logement.

Le futur accueil de jour, dont l'ouverture devrait avoir lieu en septembre 2025, s'organisera autour de deux sites : La Réole et Mongauzy, selon les activités.

Le choix d'un lieu distinct des deux établissements du territoire (ESAT et FO) favorisera une différenciation claire des rythmes et usages. Les espaces seront modulables, avec des aménagements adaptés et des "espaces retrait" qui permettront de respecter les habitudes de vie de chacun.

L'organisation de l'espace de vie permettra de réaliser des apprentissages liés à la vie quotidienne.

Lancé en 2024, ce projet marque une étape importante dans la transformation de l'offre en Sud-Gironde. En s'appuyant sur les besoins identifiés et les ressources locales, il pose les bases d'un accompagnement plus souple, inclusif et centré sur les parcours de vie.



4 | 20 faits marquants de l'année 2024



Vibrer ensemble... aux Jeux Paralympiques de Paris 2024

Pour 19 résidents des foyers de Martignas-sur-Jalle et de La Réole, l'année 2024 restera inoubliable : ils ont eu la chance d'assister aux Jeux Paralympiques à Paris, un événement exceptionnel dans l'histoire du sport français.

En amont du séjour, les équipes avaient préparé les participants à cette immersion en les familiarisant avec les disciplines sportives au programme et les athlètes français engagés. Ce travail de médiation a permis à chacun de s'approprier l'événement et de s'impliquer pleinement.

À Paris, les résidents ont assisté à plusieurs compétitions : tennis fauteuil à Roland-Garros, basket fauteuil, tennis de table, cécifoot, boccia et goalball. Tous ont été impressionnés par l'intensité des matchs et l'ambiance dans les stades.

En marge des épreuves, la visite de la fan zone a aussi marqué les esprits : ateliers festifs, danses improvisées, coiffures aux couleurs tricolores, et même une rencontre avec l'Adapei Guyane... autant de moments de joie et de partage qui ont contribué à l'énergie du séjour.

Les soirées n'étaient pas en reste, notamment avec un dîner-croisière sur la Seine, offrant une vue imprenable sur Paris illuminée et la Tour Eiffel ornée des cinq anneaux olympiques.

Ce projet incarne pleinement les valeurs de citoyenneté, d'ouverture et d'inclusion portées par l'Adapei33.

Cette aventure collective, rendue possible grâce à l'implication des équipes et le soutien de partenaires locaux, a permis aux résidents de vivre un moment rare de citoyenneté, d'inclusion et de fierté. Une expérience marquante qui restera longtemps dans les mémoires.



20

S'évaluer pour évoluer dans une logique d'amélioration continue

En 2024, 11 établissements et services de l'Adapei33 ont été évalués dans le cadre du dispositif mis en place par la Haute Autorité de Santé (HAS), désormais encadrée par un référentiel national centré sur les droits et la participation des personnes accompagnées. 8 autres établissements ont réalisé leur autoévaluation pour être évalués en 2025.

Depuis 2022, tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) doivent être évalués, tous les 5 ans, selon un nouveau référentiel défini par la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette évaluation externe, réalisée par un organisme habilité, est une obligation légale. Elle vise à garantir que les accompagnements proposés respectent les exigences de qualité et de bientraitance définies au niveau national.

En 2024, 11 établissements de l'Adapei33 ont été évalués dans ce cadre réglementaire : les foyers d'hébergement de Gujan-Mestras et Cestas, les unités d'hébergement de Blaye et Blanquefort, la STP Métropole, ainsi que les IME de Taussat, du Médoc, de Blaye, de Pessac Alouette, de Lamothe-Landerron et de Saint-Macaire.

En amont de ces évaluations, une phase d'autoévaluation permet aux établissements de se préparer. En 2024, 8 structures ont ainsi mené cette étape préparatoire, en vue de leur évaluation prévue en 2025 : FO-FAM de Gujan-Mestras, FO de Martignas-sur-Jalle

et de La Réole, SESSAD Métropole, Bassin d'Arcachon, Médoc, Blayais et Sud-Gironde. Ce travail est accompagné par le service qualité, garant de l'harmonisation et de la conformité de la démarche.

Depuis le 1^{er} avril 2025, un décret impose la publication des résultats des évaluations HAS. Chaque structure évaluée verra désormais son niveau de qualité publié sur le site de la HAS (disponible entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre 2025), avec une fiche d'identité, une synthèse du rapport et une échelle indiquant le niveau atteint. Une fiche synthétique des résultats sera également affichée dans chaque établissement et service, et le rapport complet pourra être consulté sur demande auprès de la direction.

Si les évaluations HAS ne relèvent pas d'un choix mais bien d'une exigence légale, elles n'en restent pas moins un levier essentiel pour questionner régulièrement ses pratiques sur la base d'un référentiel de 157 critères.



5 | Bilan CPOM au 31/12/2024

Bilan du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Signé pour la période 2021-2025, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre cette année dans sa quatrième année d'exécution. Dans un contexte où le secteur médico-social connaît de profondes évolutions, certains indicateurs fixés en 2021 apparaissent aujourd'hui inadaptés, voire inatteignables, au regard des ressources réellement mobilisables.

Garantir l'accompagnement favorisant l'inclusion : Le virage inclusif



Acteurs clés du virage inclusif, les établissements de l'Adapei33 soutiennent la citoyenneté des personnes en situation de handicap en favorisant leur libre choix et l'accès au droit commun dans tous les aspects de la vie (éducation, emploi, santé, loisirs, habitat...), chaque fois que possible dans leur environnement habituel.

1

L'inclusion scolaire

2

La transformation
de places d'IME en Sessad

3

L'inclusion en milieu
ordinaire de travail

4

La participation
et l'autodétermination

1

L'inclusion scolaire

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux de scolarisation en UEE	10%	11%	13%	14%	16%	70%
Taux de scolarisation en dispositif de droit commun	14%	10%	8 %	7%	6.61%	50%

Nombre jeunes accompagnés en IME : 324

Jeunes scolarisés en interne : 51%

Jeunes scolarisés en UEE : 16% (43 jeunes)

Jeunes sans scolarité : 28%

Parcours partagés : 6.61 % (24 jeunes)

2

La transformation de places d'IME en SESSAD

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux de répartition IME/Sessad	23%	37 %	40 %	45%	47%	50%

IME : 310 jeunes accueillis (53%) | Sessad 274 jeunes accompagnés (47%)

3

L'inclusion en milieu ordinaire de travail

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux d'inclusion en milieu ordinaire de travail	1,36%	2,03%	1,55%	4,78%	3,94%	3%

Le taux d'inclusion en milieu ordinaire inclut les sorties vers des CDI ou des CDD d'une durée supérieure à six mois.

4

La participation et l'autodétermination

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Nb réunions CVS /Conseil Associatif	1	0	1	2	3	2/an
Taux satisfaction des personnes accompagnées	ND	77	77 (*)	92%	92% (*)	80
Taux satisfaction des familles	ND	79	79 (*)	79%	79% (*)	80
Taux satisfaction en lien avec la participation	ND	59	59 (*)	68% (**)	68% (*)	80

(*) Les enquêtes de satisfaction sont réalisées tous les deux ans. Les résultats présentés dans la colonne 2024 correspondent à l'enquête menée en 2023. La prochaine enquête est prévue début 2025.

(**) Croisement des items "participation au projet personnalisé" et "participation collective" pour les personnes accompagnées.

5. | Bilan CPOM au 31/12/2024

Favoriser
une **approche
populationnelle**



Centrée sur les besoins spécifiques des personnes, l'approche populationnelle permet de concevoir des accompagnements individualisés.

1

Les personnes avec autisme

2

Les personnes en situation de handicap psychique

3

Les personnes avec polyhandicap

4

Les personnes vieillissantes

5

L'accès aux soins

1

Les personnes avec autisme

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Nombre d'établissements certifiés	0	2	3	4	1	10

Pour des raisons budgétaires, le choix a été fait de suspendre le processus de certification. Faute de renouvellement, les IME de Blaye, du Médoc et de Pessac Alouette ont ainsi perdu leur certification. Néanmoins, les processus internes et la qualité de l'accompagnement restent conformes aux exigences du référentiel de certification.

2

Les personnes en situation de handicap psychique

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux formation au handicap psychique (UH / FH/ SAVS)	14%	36%	46%	67%	51%	100%

La diminution du taux de formation s'explique par les flux arrivée/départ de professionnels, et le ralentissement des formations en lien avec le PRE, qui n'a pas encore permis de former l'ensemble des nouveaux arrivants.

A noter néanmoins que tous les professionnels bénéficient désormais d'une sensibilisation aux problématiques d'accompagnement liées au handicap psy, dans l'attente de cette formation plus spécifique.

3

Les personnes en situation de polyhandicap

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Nombre d'établissements certifiés	0	0	0	0	0	2

Les autodiagnostic des deux MAS ont été réalisés en 2024. Aucun engagement ne sera pris concernant la certification polyhandicap avant la fin du CPOM.

4

Les personnes vieillissantes

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Durée Moyenne de séjour pour les personnes ayant plus de 60 ans sur le SAVS	5,7	5,3 ans	6,4 ans	8,4 ans	5 ans	Inf. à 8

La durée moyenne de séjour pour les personnes de plus de 60 ans a fortement diminué au 31/12/24 elle est de moins de 5 ans. Cette forte diminution s'explique par l'admission de 21 personnes de + de 60 ans depuis 2021 (et particulièrement en 2024), ce qui fait chuter la durée moyenne de séjour du public vieillissant. Cependant on constate que les durées d'accompagnement des personnes de + de 60 ans sont plus longues car les relais sont plus complexes à trouver notamment pour la coordination des soins.

5

L'accès aux soins

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Nombre Événements Indésirables (EI) "soins"	116	161	256	334	454	60

L'augmentation du nombre de signalements d'événements indésirables montre une progression constante de la culture de sécurité des soins et de l'accompagnement dans les établissements. Les professionnels sont de plus en plus nombreux à signaler, dans l'objectif d'une amélioration continue de la qualité des soins et de l'accompagnement.

5. | Bilan CPOM au 31/12/2024

Contribuer
à la démarche
**Une réponse
accompagnée
pour tous**



La démarche "Une réponse accompagnée pour tous", issue du rapport Piveteau "Zéro sans solution", vise à mieux coordonner les acteurs pour construire avec la personne et sa famille un accompagnement continu, sans rupture.

1

La continuité des parcours

1

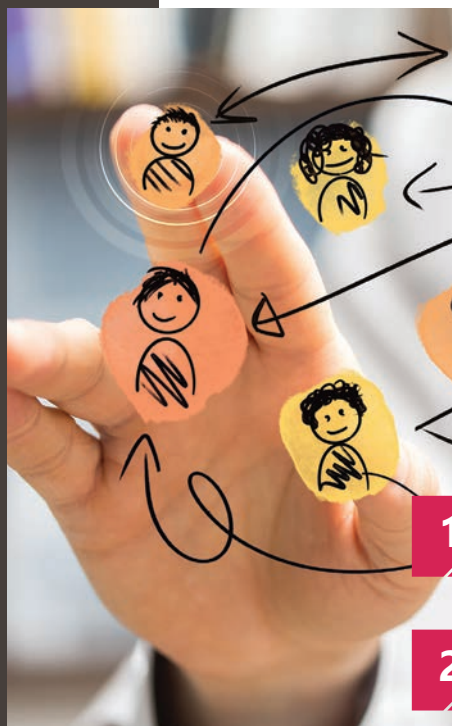
La continuité des parcours

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux occupation des places d'accueil temporaire	63%	60%	61 %	60 %	66%	70 %
File active SAVS	120%	125%	140 %	135 %	117%	150 %
Transformation de places FH en places FO	0	7	7	14	14	14
Nombre d'appartements d'application	5	5	5	8	8	8
Nombre de sorties sous amendement Creton		+ 7 %	+ 12 %	-9%	-30%	-20 %

Jeunes concernés par l'amendement Creton : 31/12/21 = 77 | 31/12/22 = 87 | 31/12/23 = 80 | 31/12/24 = 56

L'année 2024 a marqué une avancée notable avec 60 sorties de jeunes sous amendement Creton. Cette amélioration a été rendue possible grâce à la création de places dans le secteur adulte, facilitant ainsi des parcours jusqu'alors en attente. Cette dynamique reste toutefois structurellement liée à la pyramide des âges. Il demeure essentiel de poursuivre les orientations vers le secteur adulte, en développant des réponses diversifiées, au-delà des seules places en établissement.

Maintenir
une **gestion
performante** et
un **management
de la qualité**



S'engager dans le CPOM, c'est assurer la viabilité financière des projets tout en accompagnant la transformation des organisations au plus près des besoins. La qualité doit en rester le fil conducteur, tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels.

1

Les Ressources Humaines

2

Le pilotage et le système d'information

1

Les Ressources Humaines

Indicateurs	Avant CPOM	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cible
Taux absentéisme	11,63 %	13,51 %	14,34 %	12,79 %	12,25 %	-2 %

L'association a connu une augmentation importante de son absentéisme de presque 25% entre le début du CPOM et la fin d'année 2022. Après une inversion de cette tendance en 2023, un retour dans les standards d'avant CPOM est constaté à fin 2024. Ces évolutions s'inscrivent dans les mêmes tendances que celles constatées sur l'ensemble du secteur mais plus globalement dans le monde du travail.

2

Le pilotage et le système d'information

Indicateurs	au 31/12 2021	au 31/12 2022	au 31/12 2023	au 31/12 2024	Cumul période	Cible
Ratio résultat	1,7 %	-2,3 %	-2.5%	-1.3%	-1.1%	>=-3 %
Taux de réalisation des plans pluriannuels d'investissements	50%	145 %	1251 %	255%	115%	<=-100 %

22101.98

Purchased
\$ 34,341 ▲ 12%

Total Earning
\$ 81,416 ▲ 24%

53451.08

Purchased

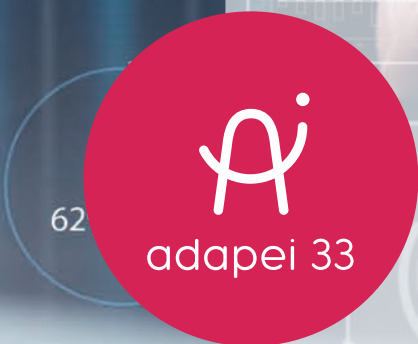
\$ 34,341

▲ 12%

Total Earning

\$ 81,416

▲ 24%



Rapport financier 2024



1

Les résultats comptables p. 54

1.1. Les résultats comptables sur 3 ans

1.2. Répartition des ressources 2024

2

Les résultats administratifs p. 55

2.1. Les résultats du compte administratif sur 3 ans

3

Les résultats du secteur contrôlé p. 56

3.1. Les résultats administratifs par typologie d'établissements

3.2. L'activité des établissements et services

4

Les résultats du secteur propre p. 58

4.1. Les résultats du secteur propre

4.2. Le chiffre d'affaires par ESAT & EA

4.3. Le chiffre d'affaires et résultat par ESAT et EA

4.4. Le chiffre d'affaires par activité

5

Les investissements et la trésorerie p. 62

5.1. Les investissements

5.2. La trésorerie

6

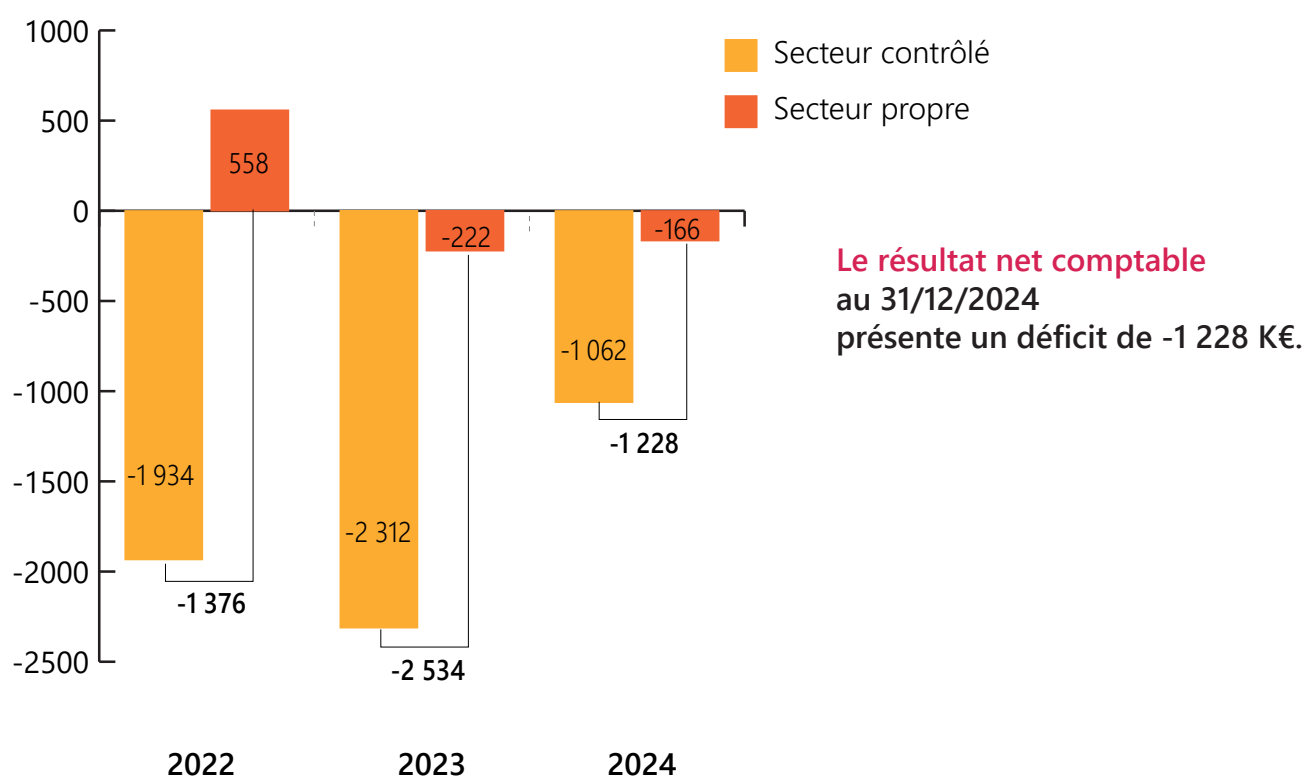
Synthèse financière p. 63

1 | Les résultats comptables

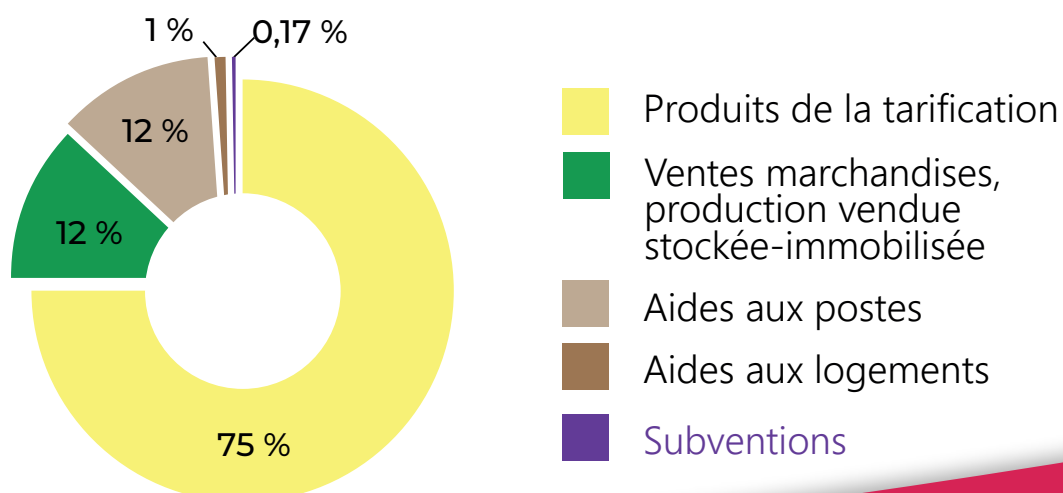
L'Adapei 33, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et de services du secteur médico-social, a l'obligation de produire des comptes annuels selon les règles comptables de droit commun des associations.

Cependant, les établissements et services médico-sociaux qui composent l'association bénéficient de financements publics (Assurance maladie, aide sociale départementale et État) et sont régis de ce fait par une réglementation comptable propre, conduisant notamment à produire un État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD), en réponse aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles suite à la signature du CPOM fin 2021.

1.1 Les résultats comptables sur 3 ans - en K€



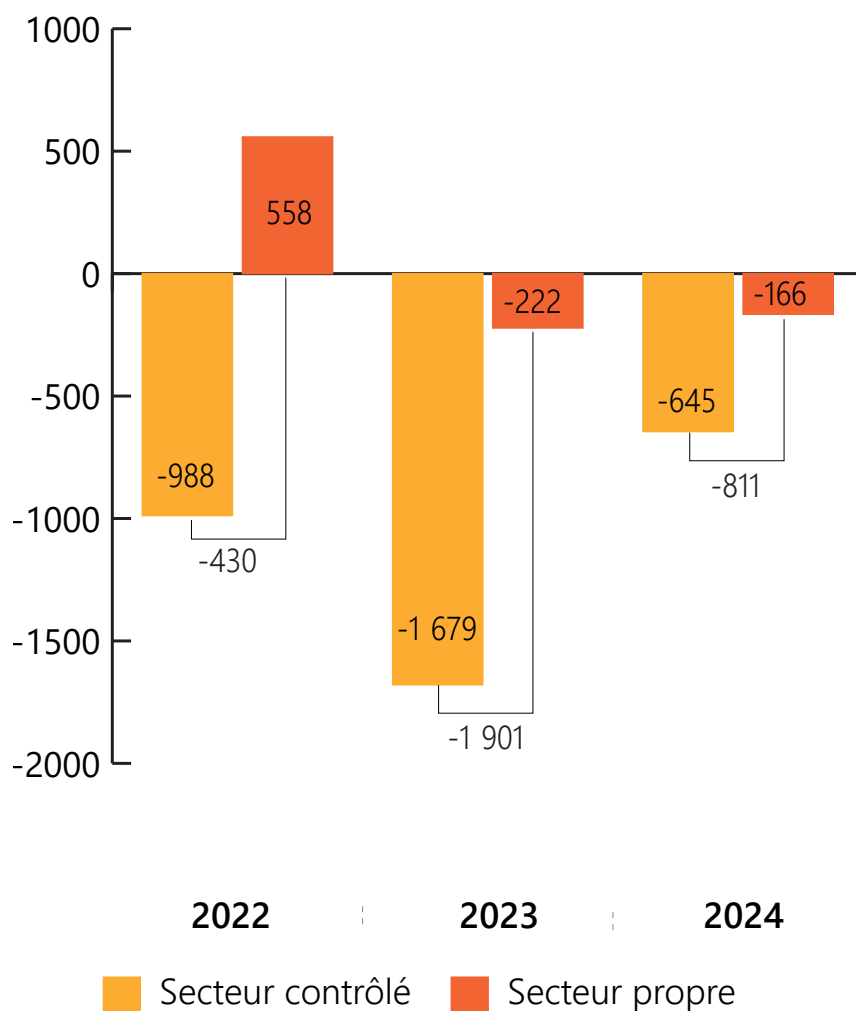
1.2 Répartition des ressources 2024



2 | Les résultats administratifs

2.1 Les résultats du compte administratif sur 3 ans - en K€

Divers retraitements sont appliqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.



Le résultat administratif au 31/12/2024 est un déficit de 811 K€

Après retraitement :

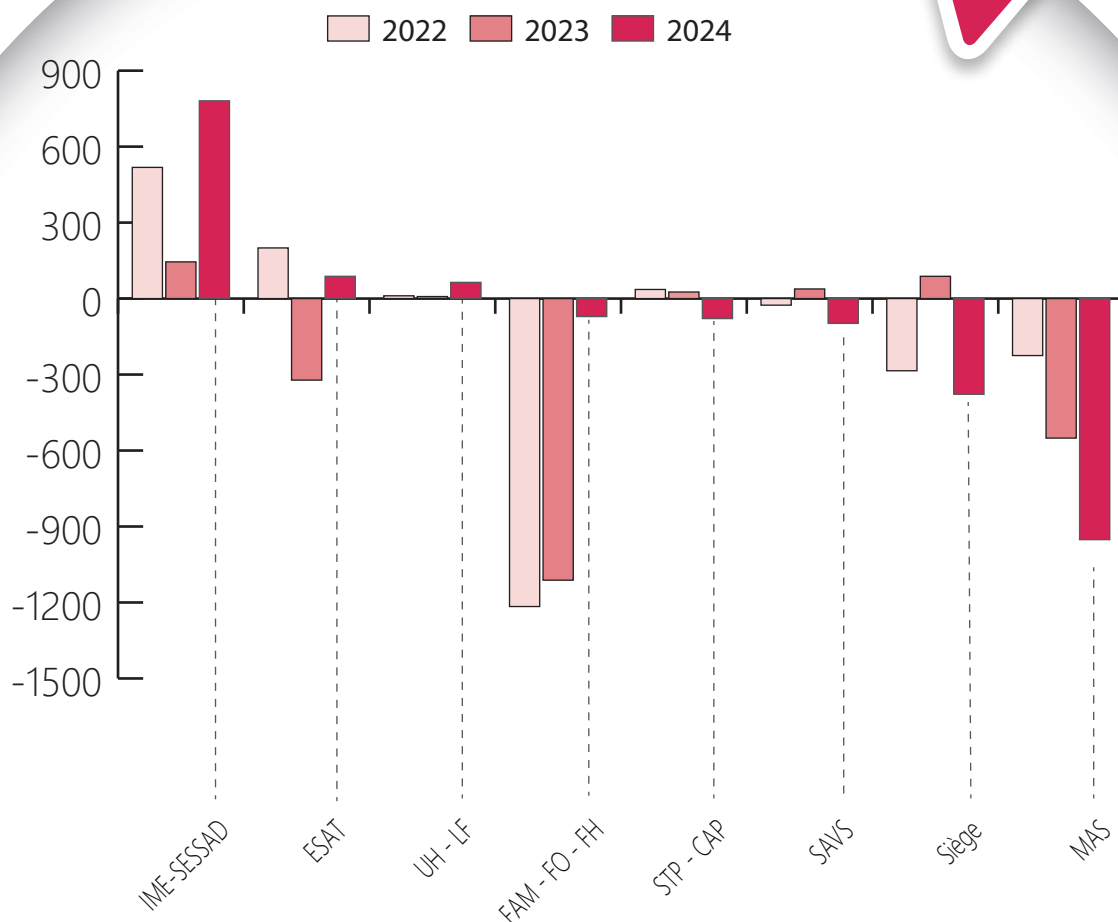
- De la reprise de résultat provenant des exercices antérieurs pour - 222 K€
- De la variation pour congés payés de 259 K€ (charges)
- Des autres reprises pour 380 K€

3 | Les résultats du secteur contrôlé

3.1 Les résultats administratifs par typologie d'établissements - en K€

Établissements	2022	2023	2024
IME/SESSAD	518	145	781
ESAT F	200	- 322	88
UH - LF	11	8	64
FAM-FO-FH	- 1216	- 1 112	-71
STP - CAP	36	26	-79
SAVS	- 26	38	-98
Siège	- 285	88	-378
MAS	- 225	- 551	-952
Total	- 988	- 1 679	-645

Résultats en K€ sur 3 ans



3.2 L'activité des établissements et services - en journées

Établissements	2022	2023	2024	# 2023 / 2024	
				en journées	en %
ESAT	175 745	172 117	177 744	+ 5 627	+ 3 %
FO (*)	98 840	100 015	106 477	+ 6 462	+ 6 %
SAVS	67 037	64 112	62 763	- 1 349	- 2 %
IME	56 682	55 381	56 963	+ 1 582	+ 3 %
MAS	37 204	37 352	37 521	+ 169	0 %
FH - UH - LF	27 987	27 796	34 085	+ 6 289	+ 27 %
SESSAD	22 581	26 432	33 413	+ 6 981	+ 26 %
FAM	16 681	17 958	18 674	+ 716	+ 4 %
STP - CAP	12 823	12 345	12 770	+ 425	+ 3 %
TOTAL	515 580	512 508	540 410	27 902	+ 5 %

(*) dont foyers à double tarification FO/FAM Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras et FO-FH Cestas

Notre association présente un résultat déficitaire pour la 3^{ème} année consécutive, ce qui porte à 5.1 M€ le montant de pertes cumulées sur 3 ans. Ces déficits s'expliquent par des hausses de charges subies, liées au fort contexte inflationniste et à des revalorisations salariales réglementaires, non intégralement compensées par les financeurs.

Néanmoins, la perte a été réduite de moitié entre 2023 et 2024, ce qui traduit l'important effort de redressement engagé par l'Association pour retrouver l'équilibre économique.

Par ailleurs et malgré ce déficit, notre situation bilancielle reste relativement solide ce qui nous permet de continuer d'investir et de nous projeter dans un plan de retour vers l'équilibre à court terme.

4 | Les résultats du secteur propre

4.1 Les résultats du secteur propre - en K€

Le résultat du secteur propre présente un déficit de -166 K€ contre un déficit de -222 K€ en 2023.

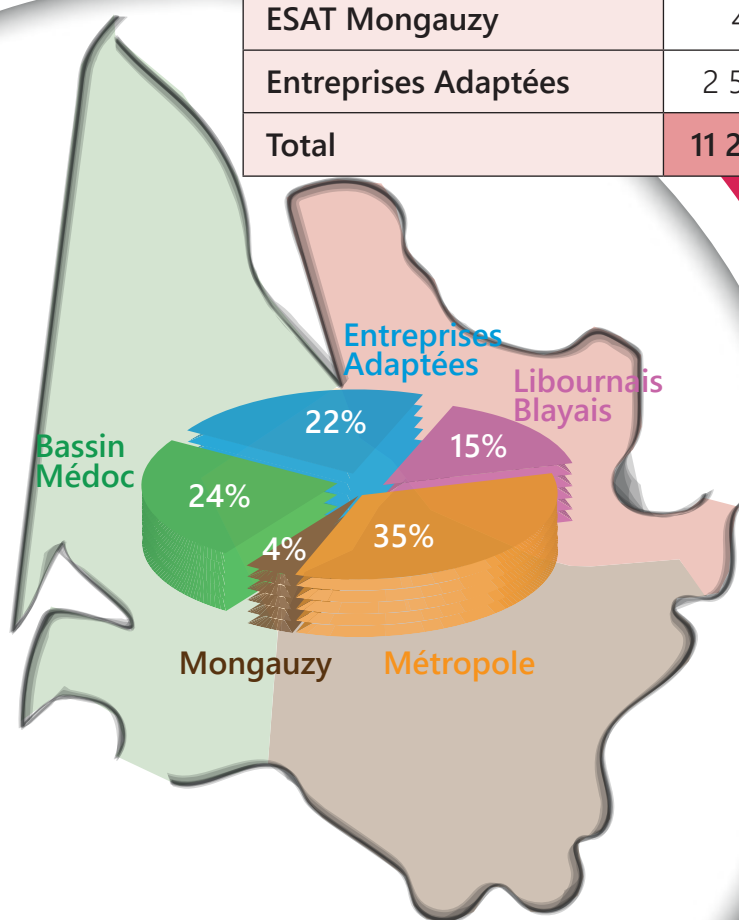
Établissements	2022	2023	2024
ESAT-E	770	741	728
EA	-109	-173	-295
UH Résidents	22	17	24
Association	-153	-197	-432
Autres (insertion, BM formation, service habitat)	28	-610	-191
Total	558	-222	-166

Malgré une amélioration par rapport à 2023, le résultat du secteur propre reste déficitaire en 2024, ce qui s'explique principalement pour 2 raisons :

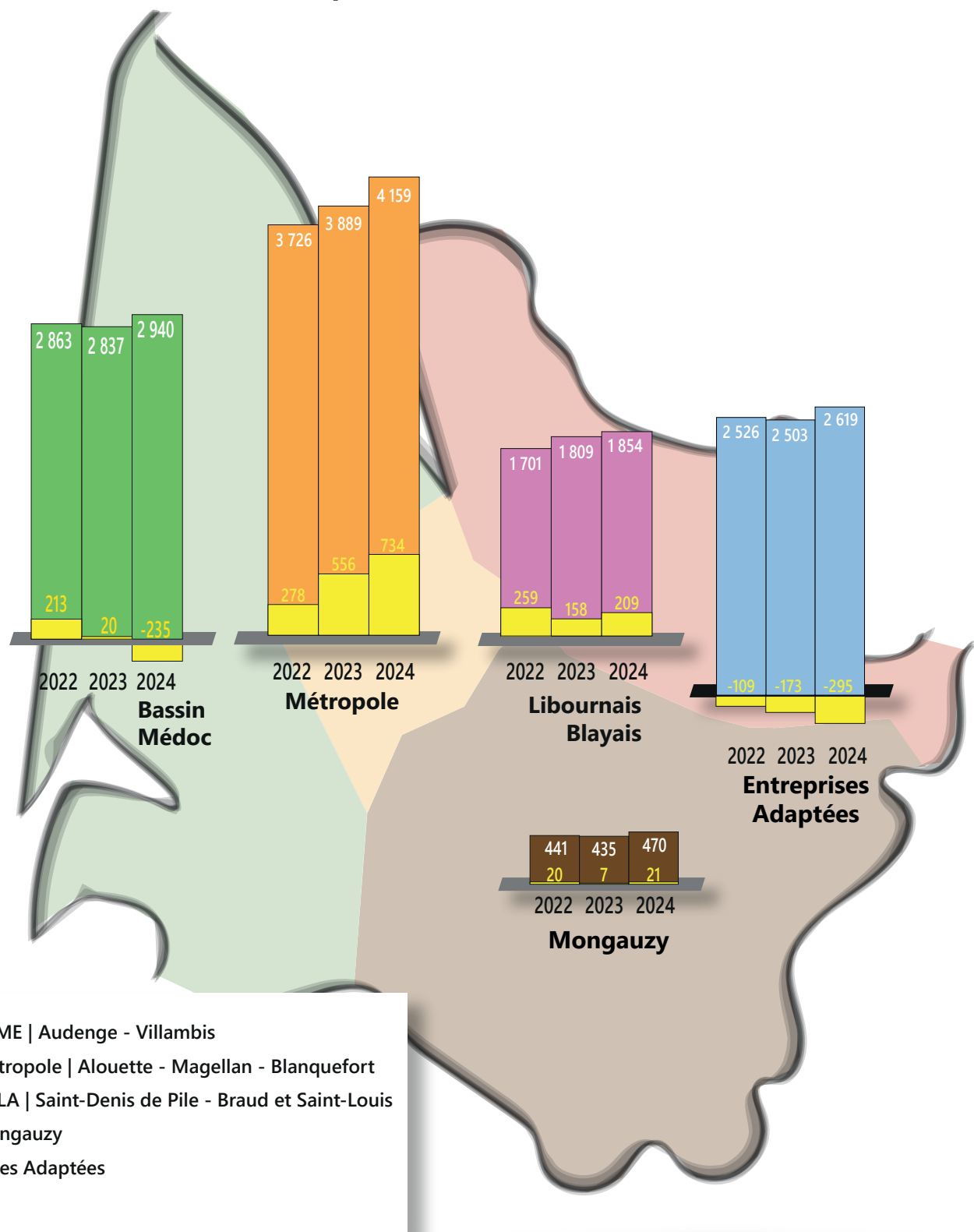
- L'accord du 4 juin 2024 en lien avec la négociation de la CCNUE dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui octroie une revalorisation salariale, pour tous les salariés, à hauteur de 238 euros bruts mensuels avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, sans financement perçu sur le secteur propre ;
- Une augmentation de la dépréciation de nos stocks et des provisions pour risques et charges.

4.2 Le chiffre d'affaires par ESAT et EA- en K€

Établissements	2022	2023	2024	Variation entre 2023 et 2024	
ESAT Bassin / Médoc	2 863	2 837	2 940	104	4%
ESAT Métropole	3 726	3 889	4 159	270	7%
ESAT Libournais / Blayais	1 701	1 809	1 854	45	2%
ESAT Mongauzy	441	435	470	35	8%
Entreprises Adaptées	2 526	2 503	2 619	116	5%
Total	11 258	11 473	12 043	570	5%



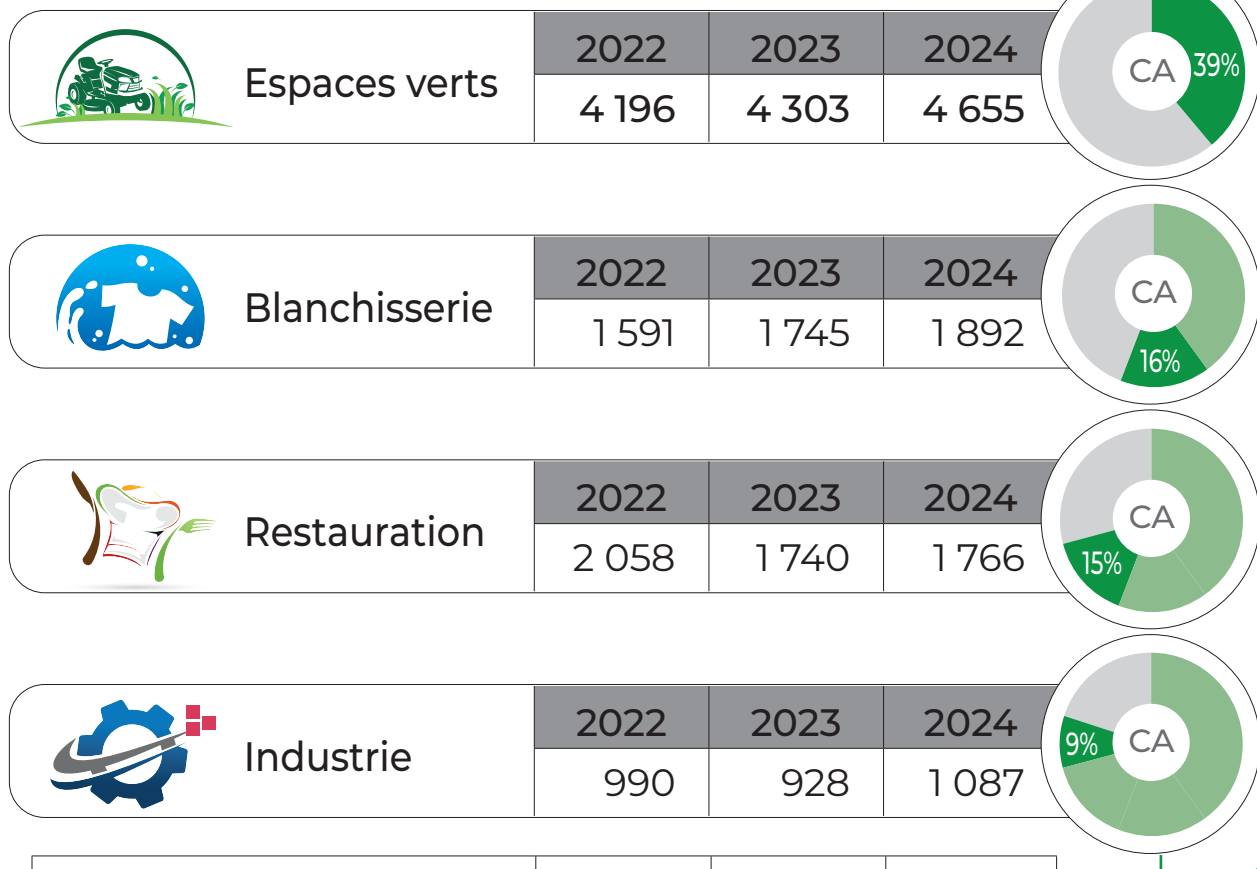
4.3 Le chiffre d'affaires et résultat par ESAT et EA - en K€



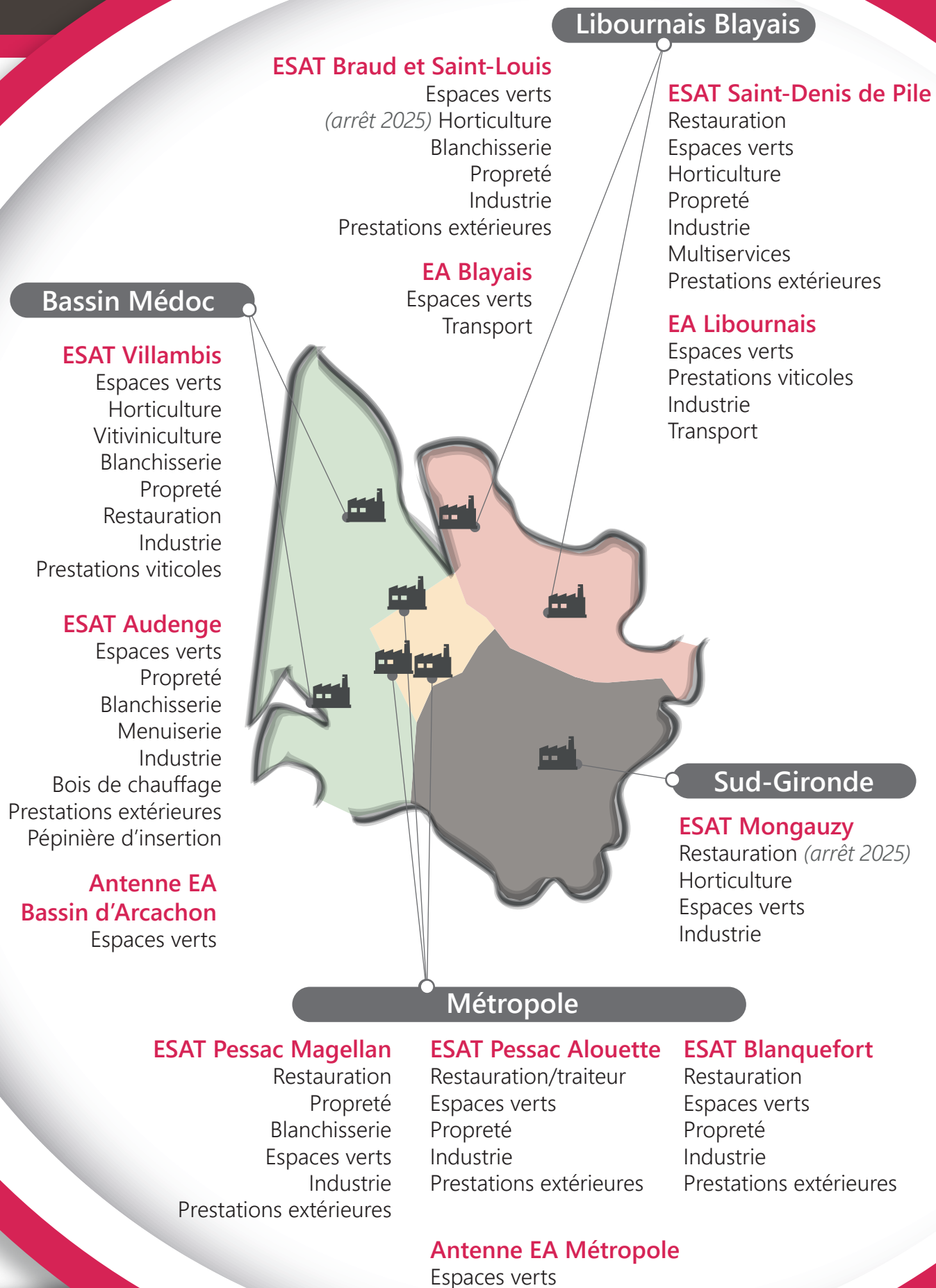
4 | Les résultats du secteur Propre

4.4 Le chiffre d'affaires par activité - en K€

79 %
du chiffre d'affaires



Mise à disposition	512	625	631
Prestations extérieures vignes	528	541	499
Propreté	334	442	496
Horticulture	311	333	310
Bois de chauffage	126	206	199
Viticulture / vin	92	147	199
Prestations de transport	256	207	166
Menuiserie	116	136	113
Multiservices	38	16	27
Pépinière d'insertion	0	0	4
Légumerie (arrêt de l'activité en 2024)	107	101	0
Total chiffre d'affaires en K€	11 255	11 472	12 043



5 | Les investissements et la trésorerie

5.1 Les investissements

En 2024, les principales mises en service concernent :

- Pépinière d'insertion d'Audenge : mise en service le 31/10/2024 pour 1,6 M€
- Plateau technique cuisine à Saint-Denis de Pile : mis en service le 20/11/2024 pour 445 K€

Par ailleurs, le projet de reconstruction de la MAS de Biganos a été validé par l'ARS NA pour un montant global de 11 M€. Le début des travaux est prévu pour juin 2025.

5.2 La trésorerie

Au 31/12/2024, la trésorerie est de 19.8 M€ contre 19.3 M€ en 2023.

Précisons que cette trésorerie bénéficie d'un financement de 3.4 M€ reçu en 2024 et dédié à la future reconstruction de la MAS de Biganos.

6 | Synthèse financière

Synthèse financière au 31 décembre 2024

L'exercice 2024 affiche un déficit pour la troisième année consécutive, déficit toutefois réduit de moitié par rapport à l'année précédente. Cette amélioration témoigne d'un redressement progressif de la situation, tout en maintenant un équilibre bilanciel satisfaisant pour l'association.

Compte de résultat simplifié (K€)	2023	2024	Var° 2024 vs 2023 €	Var° 2024 vs 2023 %
Total Produits (*)	99 076	104 055	4 979	5%
Dont CA	12 075	12 171	97	1%
Dont Tarification	69 350	73 315	3 965	5%
(Dont Tarification - ARS) (*)	44 726	46 951	2 225	5%
(Dont Tarification - CD)	24 620	26 357	1 737	7%
Dont Remboursement ASP	11 863	12 060	197	2%
Dont Reprises de provisions et dépréciations	1 160	1 174	14	1%
Total Charges (*)	101 610	105 283	3 672	3%
Dont Autres charges externes	18 858	19 551	694	4%
Dont Salaires	67 607	69 083	1 476	2%
Dont Dotation aux amortissements	4 697	5 178	481	9%
Dont Dotation aux provisions et dépréciations	1 582	2 004	422	21%
Résultat NET comptable	-2 534	-1 228	1 307	-106%

Éléments du Bilan (K€)	2023	2024	Var° €	Var° %
Fonds propres et fonds dédiés	35 120	36 860	1 740	5%
Endettement	29 709	27 299	-2 410	-9%
Actif immobilisé net	55 811	55 836	25	0%
Trésorerie	19 346	19 772	426	2%

(*) Afin de permettre une meilleure comparabilité des exercices, les produits et charges 2024 **sont retraités** du financement ARS de 3,4 M€ dédié au projet MAS de Biganos et comptabilisé en fonds dédiés.





adapei 33

Rapport d'orientation 2025

Anticiper, adapter, agir : nos orientations pour 2025-2026

L'Adapei33 poursuit en 2025 et 2026 une trajectoire exigeante, mais nécessaire, de transformation autour de la mise en œuvre du projet associatif avec un double objectif :

- **Accompagner les projets de vie** des personnes accueillies en développant la capacité de choisir dans un cadre bienveillant. Nous nous attacherons à poursuivre nos actions en relations plus étroites et de confiance avec nos partenaires du secteur médico-social et les entreprises.
- **Renforcer notre organisation** pour accompagner les familles qui ont des solutions, mais aussi celles sans solution. Pour cela, le dialogue avec les professionnels est essentiel ainsi que le renforcement de l'action associative.

Les axes stratégiques seront déployés autour des 4 thèmes suivants :

1. La triple expertise, un mode de réflexion nécessaire pour des choix solides

Les évolutions réglementaires, les besoins croissants des personnes accompagnées, les tensions en ressources humaines et les enjeux budgétaires exigent des évolutions pour notre organisation.

Cette réalité, partagée par l'ensemble du secteur médico-social, nécessite des choix stratégiques.

Nous souhaitons, plus que jamais, mener les réflexions en s'appuyant sur la triple expertise : celle des personnes accompagnées, des familles et des professionnels. C'est en croisant nos regards que nous pouvons bâtir des réponses justes, adaptées et durables. Le Conseil Associatif, organe représentatif de la triple expertise, créé par les statuts validés en 2024, participera davantage aux choix de l'Adapei33.

Un organigramme en lien avec notre projet

La période 2025-2026 verra l'organisation du siège évoluer avec le recrutement d'une nouvelle direction générale. Cette étape permettra de renforcer les liens tant avec les établissements qu'avec le Conseil d'administration.

La mission des directeurs d'établissement est réaffirmée comme responsables de la gestion de leur structure et garants de la mise en œuvre du projet d'accompagnement.

2. Une trajectoire financière pour pérenniser l'Association grâce à de nouveaux leviers en terme de ressources et de moyens

Nous mesurons depuis 2022 combien l'indexation de nos recettes sur le taux d'inflation n'est plus une réalité. Nous maintenons le choix de la pérennité qui est la première valeur inscrite dans nos statuts. Le suivi budgétaire est renforcé avec des outils partagés et une analyse régulière des équilibres.

En 2024 le déficit est divisé par 2 par rapport à 2023. En 2025, l'objectif est d'être à l'équilibre ; ce qui est notre mission d'organisme gestionnaire.

L'Association investit pour un avenir plus qualitatif

L'Adapei 33 mettra en œuvre en 2025 plusieurs projets immobiliers : l'ouverture du chantier de la nouvelle MAS de Biganos (13 M€), la finalisation du projet d'internat de l'IME du Médoc et poursuivra la réflexion sur la reconstruction de l'IME de Taussat sur le site de la MAS de Biganos.

D'autres projets sont également en réflexion comme la réponse à l'appel à projets pour l'ouverture d'un Dispositif d'autorégulation dans un collège de Cestas.

Le développement de relations avec les autres associations de la Gironde permettra également de renforcer notre offre sur le modèle de la gestion du répit avec l'Apei du Libournais.

Vers un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM 2026-2030)

L'année 2025 verra la préparation du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2026-2030.

Le bilan du CPOM 2021 - 2025 sera adressé à l'ARS en septembre 2025. Ce travail d'évaluation permettra de mesurer les avancées réalisées et d'ajuster nos priorités à venir.

Développement de l'action mécénat et partenariat pour enrichir notre offre d'accompagnement

Dans cette période de tensions dans les comptes publics, nous avons pour objectif de développer la collecte de fonds privés grâce au concours d'entreprises, mécènes qui souhaitent nous soutenir sur des projets ciblés visant à améliorer l'accompagnement et l'épanouissement des personnes accueillies autour du sport, des loisirs, de la thérapie animale, etc...

Politique RH : renforcer l'attractivité par la fidélisation et la professionnalisation

En 2025, l'Adapei 33 consolide sa politique RH autour de cinq priorités : la finalisation du schéma des délégations pour clarifier les responsabilités et fluidifier les circuits de décision, la lutte contre l'absentéisme, le développement des compétences via une politique de formation renforcée, la poursuite du déploiement de la marque employeur afin d'améliorer l'attractivité de nos métiers et enfin favoriser l'intégration des professionnels.

La relance de l'alternance dès 2026 complètera ce dispositif, avec pour objectif d'attirer de nouveaux talents et d'assurer le renouvellement des compétences.

Adaptation et modernisation du système d'information

L'adaptation et la modernisation des outils numériques seront poursuivies sur 2025 : Nouveaux logiciels de gestion RH et comptable, et déploiement de la dématérialisation.

Le système d'information du pôle Travail évoluera également, avec la mise en place d'un nouvel outil dédié à un meilleur pilotage de l'activité économique des ateliers.

L'objectif est double : Sécuriser davantage nos process et nos données et fluidifier l'accès aux informations pour renforcer la qualité du pilotage.

3. La qualité et la bientraitance au cœur de nos pratiques

La dynamique qualité, initiée en 2024, s'intensifie en particulier avec la mise en œuvre du plan stratégique bientraitance et l'analyse des événements indésirables. La commission paritaire Bientraitance continuera sa mission de réflexion et de veille.

Les évaluations HAS se poursuivent selon des nouvelles modalités et un nouveau calendrier réglementaire de la Haute Autorité de Santé. L'objectif est de faire des évaluations un levier de progrès pour les personnes accueillies et les équipes.

4. Développer des offres de parcours adaptées aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées notamment les jeunes adultes en attente de place et les personnes vieillissantes.

Nos réflexions avec l'Ehpad Terre Nègre devraient nous conduire à une proposition de travail commune en lien avec l'ARS.

Le renforcement de la préparation des plus jeunes au passage à l'âge adulte afin d'éviter les ruptures de parcours reste une priorité.

En conclusion

En 2025 et 2026, l'Adapei 33 restera fidèle à son histoire et à son projet associatif 2024/2028 :

- Accompagner chaque personne dans son parcours,
- Adapter ses pratiques et ses organisations,
- Renforcer ses partenariats,
- Et inscrire son action dans une dynamique territoriale cohérente.

A

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
APV :	Assistance au Projet de Vie
ARS :	Agence Régionale de Santé

C

CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH :	Commission Départementale d'Accès aux droits des Personnes Handicapées
CLS :	Contrat Local de Santé
COJ :	Centre Occupationnel de Jour
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA :	Centre Ressources Autisme
CVS :	Conseil de la Vie Sociale

D

DAA :	Délégué à l'Action Associative
-------	--------------------------------

E

EA :	Entreprise Adaptée
EMA :	Équipe Mobile Autisme
EHPAD :	Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante
ESAT :	Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESMS :	Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP :	Équivalent Temps Plein

F

FALC :	Facile À Lire et à Comprendre
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH :	Foyer d'Hébergement
FO :	Foyer Occupationnel

G

GCSMS :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GPEC :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

H

HAD :	Hospitalisation À Domicile
HAS :	Haute Autorité de Santé

I

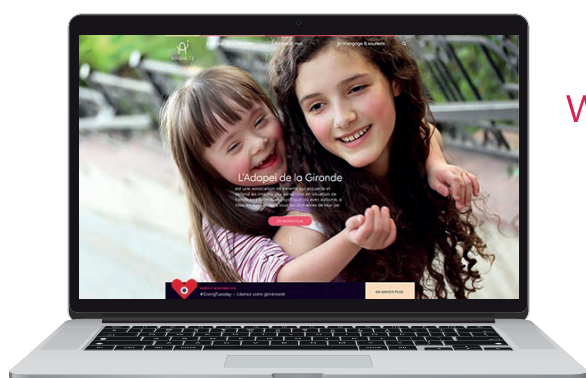
IME :	Institut Médico-Éducatif
IMPro :	Institut Médico-Professionnel

L

LF :	Logement-Foyer
------	----------------

M	
MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MOT :	Milieu Ordinaire de Travail
O	
OETH :	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
P	
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement
Q	
QVT :	Qualité de Vie au Travail
R	
RAE :	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RQTH :	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises
S	
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN-PH :	Services et Établissements - Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD :	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
STP :	Section à Temps Partiel
T	
TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme
U	
UE :	Unité d'Enseignement
UEE :	Unité d'Enseignement Externalisée
UEMA :	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents et amis de personnes handicapées mentales
V	
VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience

Actualités
Agenda
Informations
Parutions
Offre de services
Offre commerciale
Etc...



www.adapei33.com



www.entreprise.adapei33.com
www.chateau-de-villambis.com



Adapei 33

Bureaux du Lac II - Bât. R - 39, rue Robert Caumont
33049 Bordeaux Cedex
siege@adapei33.com Tél. 05 56 11 11 11